

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1447

27 juillet 2009

SOMMAIRE

Aegis Luxembourg (Finance)	69450	Maiola International S.A.	69449
Alcom S.A.	69453	Metalfar International S.A.	69450
Artimmo S.A.	69453	Newcontainer No. 3 (Luxembourg) Shipp- ing S.à r.l.	69456
Automotive Components Europe S.A.	69452	Newcontainer No. 5 (Luxembourg) Shipp- ing S.à r.l.	69455
Car Tec S.A.	69451	New Life S.à r.l.	69454
Concepta Senium S.A.	69449	Opportunity One	69455
CWS-boco BeLux N.V. Luxembourg Branch	69454	Oronat S.A.	69454
D.D.P. Company S.A.	69453	Pact Finance S.à r.l.	69450
Dolphin Investments S.A.	69453	QS Holdings S.à.r.l.	69455
Eden 2 & Cie S.C.A.	69410	Shady International S.A.	69449
Geniale S.A.	69452	Sinerfin S.A.	69449
G.M.P. Group	69456	Société Financière Saka Holding S.A.	69455
G.O.IB-SIV Luxembourg Two S.à.r.l.	69456	Taxis Ambulances Morgado Sàrl	69455
Ideia	69454	Tebia Company S.A.	69450
II PM Luxembourg S.A.	69451	Threadneedle International Property Fund	69456
Investissements Euro Finance S.A.	69448	Vogel Investments S.à r.l.	69454
Janus Technologies S. à r.l.	69451	Zam Ventures Luxembourg II S.à r.l.	69452
Janus Technologies S. à r.l.	69451		
Louvre Group Holding S.A.	69452		

Eden 2 & Cie S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 137.778.

In the year two thousand and nine, on the eighteenth of June.

Before Us Maître Martine SCHAEFFER, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of "Eden 2 & Cie S.C.A." (the "Company"), a société en commandite par actions having its registered office at 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, incorporated on 8 April 2008 by deed of M^e Blanche Moutrier, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1128 of 7 May 2008. The articles of incorporation of the Company (the "Articles") have been amended for the last time on 28th May 2009 by deed of M^e Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, not yet published in the Mémorial.

The Meeting was presided by Mrs Corinne Petit, private employee, residing in Luxembourg.

There was appointed as secretary and scrutineer M^e Habiba Boughaba, maître en droit, residing in Luxembourg.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list signed by the proxyholders, the chairman, the secretary and scrutineer and the undersigned notary. The said list will be attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

As it appeared from the said attendance list, all shares in issue in the Company were represented at the Meeting and the shareholders of the Company declared that they had prior knowledge of the agenda so that the Meeting was validly constituted and able to validly decide on all the items on the agenda.

II. The agenda of the Meeting was as follows:

1. Amendment of the last sentence of the first paragraph and the two last paragraphs of Article 5 and of the Articles;
2. Deletion of the second sentence of article 7 of the Articles which is redundant with the first sentence of the same article;
3. Insertion of a new Article 8 relating to the transfer of shares and consequential full renumbering of the Articles;
4. Change of the date of the annual general meeting of shareholders so as to be held each year on the second Monday of September at 3.00 p.m. instead of the second Monday of April at 3.00 p.m.;
5. Change of the financial year of the Company so as to commence on 1st April of each year and to end on 31st March of the following year; it being noted that the current accounting year which has started on 1st January 2009 shall terminate on 31st March 2010;
6. Reclassification of 1,824 class B shares of a par value of one British Pound (£ 1) each, together with a premium of two British Pounds five hundred ninety-two pence (£ 2.592) attached to each such class B share held by Eden 3 S.à.r.l., into 1,824 class D shares of a par value of one British Pound (£ 1), with a premium of two British Pounds five hundred ninety-two pence (£ 2.592) attached to each new class D share.
7. Reclassification of 3,439 class B shares of a par value of one British Pound (£ 1) each, together with a premium of two British Pounds five hundred ninety-two pence (£ 2.592) attached to each such class B share held by Eden 4 S.à.r.l., into 3,439 class D shares of a par value of one British Pound (£ 1), with a premium of two British Pounds five hundred ninety-two pence (£ 2.592) attached to each new class D share. Subsequent amendment of article 5 of the articles of incorporation of the Company.
8. Consequential and full restatement of the Articles so as to reflect in the Articles all changes as per the above items.

After deliberation, the Meeting unanimously resolved as follows:

First resolution

The Meeting resolved amend to the last sentence of the first paragraph and the two last paragraphs of Article 5 so that it shall read as follows:

" Art. 5. Corporate Capital.

The issued share capital of the Company is set at eleven million three hundred and twenty-one thousand and fifty-eight British Pounds (£ 11,321,058) divided into six million two hundred and thirty-six thousand seven hundred and ninety-nine (6,236,799) class A shares, three million nine hundred seventy thousand six hundred and eighty-seven (3,970,687) class B shares, eight hundred and thirty-five thousand one hundred and seventy-eight (835,178) class C shares and two hundred and seventy-eight thousand three hundred and ninety-three (278,393) class D shares, and one (1) unlimited share with a par value of one British Pound (£ 1) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

The unlimited share, the class A shares, the class B shares, the class C shares and the class D shares are collectively referred to as the "Shares".

The holders of shares, of any class, are collectively referred to as the "Shareholders".

Each Share entitles the Shareholder thereof to a fraction of the assets and profits of the Company in accordance with Article 6.3 and Article 29."

Second resolution

The Meeting resolved to delete the second sentence of Article 7 which is redundant with the first sentence of this Article so that article 7 shall read as follows:

" Art. 7. Form of Shares, Certificates.

All Shares are issued in registered form only.

All Shares of the Company shall be registered in the Register, which shall be kept by the Company or by one or more persons designated therefore by the Company; such Register shall contain the name of each holder, its registered office, the number of Shares held by it and the class to which they belong.

Share certificates shall be issued at the request of Shareholders only and shall indicate the Shares held by such Shareholder and be signed by the Manager. Such signature may be either manual, or printed, or by facsimile.

Every transfer of a Share shall be entered in the Register. Transfers of Shares shall be effected by delivering the certificate or certificates issued in relation to the Shares to the Company (if any) along with an instrument of transfer satisfactory to the Company or by written declarations of transfer to be inscribed in the relevant register, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney.

The Company will recognise only one holder for each Share of the Company. In the event of a joint ownership or bare ownership and usufruct or pledge or attachment, the Company may suspend the exercise of any right pertaining to the relevant Share until one person shall have been designated to represent the joint owners or bareowners and usufructuaries or pledgors and pledgees or attaching creditors and attached Shareholders vis-à-vis the Company.

If any Shareholder can prove to the satisfaction of the Company that its share certificate has been mislaid, lost, stolen or destroyed, then, at its request, a duplicate certificate may be issued under such conditions (including as to indemnification) as the Company may determine to be given for the benefit of the Company subject to applicable provisions of law.

Mutilated share certificates may be exchanged for new ones by order of the Company. The mutilated certificates shall be delivered to the Company and shall be cancelled immediately.

The Company may repurchase its Shares subject to the conditions provided for by Law."

Third resolution

The Meeting resolved to insert a new Article 8 relating to the transfer of shares which shall read as follows:

" Art. 8. Transfer of shares.

For the purpose of this Article, the following terms shall have the meaning ascribed to them below unless the context requires otherwise:

"Apax" means Eden 3 S.à.r.l. and Eden 4 S.à.r.l.;

"B Preference Shares" means the B Preference Shares of par value £ 1 in Eden Acquisition 2 Limited held at the date of adoption of these Articles by GMG or another member of its Shareholder Group;

"Business Day" means a day (excluding Saturdays and Sundays) on which banks are generally open in London for the transaction of normal banking business;

"Cessation Date" means the earliest date on which the relevant person becomes a Departing Employee;

"Compulsory Transfer Notice" has the meaning set out in Article 8.13;

"Departing Employee" means:

(a) any individual who is an employee or director of one or more JV Group Companies who ceases to be so and who does not begin or continue otherwise to provide services to any JV Group Company; or

(b) any individual whose services are otherwise provided to any one or more JV Group Companies and cease to be so and who does not become or continue to be an employee or director of one or more JV Group Companies;

"Departing Employee's Group" means:

(a) a Departing Employee;

(b) a Relation of the Departing Employee;

(c) the trustees for the time being of a family trust of the Departing Employee; or

(d) any other person to whom a Departing Employee has transferred or purported to transfer any Securities;

(e) the nominees of any of the persons in (a), (b), (c) or (d) above;

"Departing Employee's Securities" means any securities held by the Departing Employee's Group;

"EA4 Preference Shares" means the preference shares of £ 1 each in the capital of Eden Acquisition 4 Ltd held at the time of the adoption of these Articles by GMG or another member of GMG's Shareholder Group;

"EA4 Shareholder Debt" means the shareholder debt issued by Eden Acquisition 4 Limited held at the time of the adoption of these Articles exclusively by GMG or another member of GMG's Shareholder Group;

"EBT" means the Eden 2 Employee Benefit Trust established pursuant to a trust deed dated 11 June 2009 made between the Company and RBC cees TRUSTEES LIMITED;

"Emap" means Emap International Limited (formerly Emap plc) registered in England and Wales with number 00435820 whose registered office is at Greater London House, Hampstead Road, London NW1 7EJ;

"Emap Group" means Emap and its subsidiaries and subsidiary undertakings from time to time;

"Encumbrance" means any mortgage, charge (whether fixed or floating), pledge, lien, trust, encumbrance, security interest, assignment by way of security or other third party right or interest (legal or equitable) including any right of pre-emption over or in respect of the relevant asset, security or right or any other agreement or arrangement having similar effect;

"Family Trust" means a trust (whether arising under a settlement, declaration of trust, testamentary disposition or on an intestacy) under which no immediate beneficial interest in the Shares in question is for the time being or may in future be vested in any person other than the person establishing the trust and his Relations;

"GMG" means Guardian Media Group plc;

"Investors" means GMG and Apax;

"IPO" means:

(a) together the admission of any part of the share capital of the relevant company to the Official List of the Financial Services Authority becoming effective in accordance with paragraph 3.2.7G of the English law governed listing rules of the UK Financial Services Authority and their admission to trading on the London Stock Exchange's main market for listed securities becoming effective in accordance with paragraph 2.1 of the admission and disclosure standards of the London Stock Exchange; or

(b) the grant of permission for dealings therein on AIM (a market of the London Stock Exchange); or

(c) their admission to listing on any recognised investment exchange (as that term is used in section 285 of FSMA);

"JV Group" means the Company and its subsidiaries, each a **"JV Group Company"** ;

"Payment Amount" means the amount specified in the Compulsory Transfer Notice as being payable in respect of the Securities to be transferred;

"PECs" means the preferred equity certificates issued by the Company;

"Permitted Transferee" means any person to whom Shares may be transferred pursuant to Article 8.5 below;

"Principal Group Member" shall be in relation to each Shareholder Group:

(a) in relation to GMG (or any of their Permitted) Transferees, The Scott Trust Limited or any person or body to whom substantially all of the assets of The Scott Trust Limited have been transferred; and

(b) in relation to Apax (or any of its Permitted Transferees) , the general partner of the funds holding shares in the parent company(ies) of Apax;

(c) in the case of a Shareholder Group falling within (c) of the definition of Shareholder Group, the Shareholder or, if it had a parent company as at the date that it became a Shareholder, the parent company;

(d) in the case of a Shareholder Group falling within (d) of the definition of Shareholder Group, the Shareholder or the fund which, at the date that it became a Shareholder, managed the Shareholder;

"Relation" in relation to an individual means his or her spouse, child, stepchild or remoter issue;

"Securities" means the Shares and the Shareholder Debt, as applicable;

"Senior Executive" means the most senior executive of the Emap Group from time to time and being;

"Shareholder Debt" means any amount owed to any shareholder or member of a Shareholder's Group by a JV Group Company whether by way of loan note, payment in kind instrument or otherwise and including any interest thereon (which shall include, for the avoidance of doubt, any preferred equity certificates of the Company as the case may be and the EA4 Shareholder Debt);

"Shareholder Group" means a shareholder and, as relevant, and in each case from time to time:

(a) in relation to GMG (or any of their Permitted Transferees), The Scott Trust Limited, GMG and any parent company of GMG and any company which is, directly or indirectly, a wholly-owned subsidiary of GMG or any parent company of GMG;

(b) in relation to Apax (or any of its Permitted Transferees) any parent company of Apax and any company which is, directly or indirectly, a wholly-owned subsidiary of Apax or any parent company of Apax and any body corporate, limited partnership or any other entity (or their respective nominees or trustees) in respect of which Apax Partners Worldwide LLP or Apax Partners Europe Managers Limited or Apax Partners Limited or Apax WW Nominees Limited is entitled, directly or indirectly, to exercise all of the voting or other economic rights or which is otherwise solely managed, directly or indirectly, by or solely controlled by Apax Partners Worldwide LLP or Apax Partners Europe Managers Limited or

Apax Partners Limited, and for these purposes only each of Apax Europe VII-A LP, Apax Europe VII-B LP, Apax Europe VII-1 LP and Apax US VII LP shall, inter alios, form part of the same Shareholder Group;

(c) in relation to any other Shareholder that is a body corporate and that is not directly or indirectly controlled by a fund managed professionally for investment purposes (or any of its Permitted Transferees), any wholly owned subsidiary of that Shareholder and any ultimate parent company of that Shareholder and (for so long as it remains the parent company of the Shareholder) any subsidiary of such parent company;

(d) in relation to any other Shareholder that is directly or indirectly controlled by a fund managed professionally for investment purposes (or any of its Permitted Transferees), any parent company of that shareholder and any company which is, directly or indirectly, a wholly-owned subsidiary of the shareholder or any parent company of the shareholder and any body corporate, limited partnership or any other entity (or their respective nominees or trustees) in respect of which the fund is entitled, directly or indirectly, to exercise all of the voting or other economic rights or which is otherwise solely managed, directly or indirectly, by or solely controlled by the fund; and

(e) a Permitted Transferee pursuant to sub paragraphs (a) to (d) (inclusive) of Article 8.5. of a person falling within any part of sub-paragraphs (a) to (d) (inclusive) of this definition of Shareholder Group (including a person who is himself or itself such a Permitted Transferee);

"Sweet Ordinary Shares" means the C Shares of £1 each in the capital of the Company transferred to the EBT in its capacity (i) as nominee of any person who is party as a manager to a shareholders' agreement as the case may be, or adhere subsequently to any shareholders' agreement as a manager as the case may be and whose rights and obligations as a manager have not terminated, and (ii) as trustee of the Emap EBT by GMG and Apax;

"Transferee Class" means the class of persons comprising:

(a) any person who is or is to be employed or retained by a JV Group Company as a replacement for a Departing Employee;

(b) any current employees of the JV Group immediately prior to the proposed transfer; and

(c) any EBT;

and shall specifically exclude Apax and GMG and other members of their respective Shareholder Groups;

8.1 Notwithstanding any other provisions of any shareholders' agreement as the case may be, no Shareholder may transfer directly or indirectly any interest in any Shares (nor trigger the provisions of Article 8.8 or Article 8.9) and the Manager shall decline to register any transfer of any interest in any Share (if such registration is legally required) unless such transfer is:

(a) a Permitted Transfer;

(b) pursuant to a transfer to which Article 8.10 applies or an IPO; or

(c) consented to by all other Investors;

(d) pursuant to Article 8.13;

provided always that the restrictions referred to in sub-paragraph (a) to (d) of Article 8.1 inclusive above shall cease to apply to Apax, GMG, any member of their respective Shareholder Groups or any of their Permitted Transferees following the expiry of the 18 month period commencing on 21 December 2007.

8.2 In the event of a Permitted Transfer by a member of the transferor's Shareholder Group, the transferee company or person shall first have entered into a deed of adherence to any shareholders' agreement as the case may be, whereby they agree to be bound by the provisions of any shareholders' agreement as the case may be, binding upon the transferor, and if the said transferee ceases to be in the same Shareholder Group as the transferor's Principal Group Member immediately prior to such transfer, it will forthwith retransfer all of the Shares which it holds at the time in question to a member of the relevant Shareholder Group of such Principal Group Member.

8.3 In the event of a transfer of Shares other than pursuant to an IPO, sale or a transfer to a member of the transferor's Shareholder Group, the transferee shall first have entered into a deed of adherence to any shareholders' agreement as the case may be, whereby it agrees to be bound by the provisions of any shareholders' agreement as the case may be, binding upon the transferor.

8.4 GMG Sale Right

In the event that Apax proposes to sell any of the Shares held by it or its Shareholder Group in a bona fide arm's length sale to an unrelated third party, it shall ensure that GMG is (the "**GMG Sale Right** "):

(i) given the opportunity to enter into discussions regarding the proposed sale with Apax at the same time as Apax enters into such discussions with any third party,

(ii) allowed to participate in the sale process on the same terms, as nearly as practicable, as those afforded to third parties, and

(iii) given the opportunity to submit an offer for such Shares in accordance with the terms of the sale process applicable to such third parties and on a basis no less favourable than that afforded to any such third party.

8.5 Permitted Transfers

For the purposes of this Article 8.5, the following transfers may be made free of the restrictions in Article 8.1. (each a " **Permitted Transfer** "):

(a) a transfer of a beneficial interest by an individual to a Relation or to the trustees of a Family Trust established by that individual;

(b) a transfer by the trustees of a Family Trust of a beneficial interest in Shares held by them in that capacity to any new trustees of that Family Trust, to a person who has an immediate beneficial interest under that Family Trust or to the settlor;

(c) in the case of an Investor (or any of its Permitted Transferees), a transfer of Shares to a person who is to hold those Shares as the nominee of the transferor;

(d) in the case of an Investor (or any of its Permitted Transferees), a transfer of Shares by a nominee to the beneficial owner of those Shares or to another nominee of the same beneficial owner;

(e) in the case of an Investor (or any of its Permitted Transferees), a transfer of Shares by a Shareholder to any member of its Shareholder Group in accordance with Article 8.1.;

(f) a syndication of up to 30 per cent, of Apax's initial holding by aggregate nominal and share premium value (being Apax's holding of B Shares as at the date hereof or such later date that may be agreed upon (excluding for the avoidance of doubt any C Shares)) to Apax affiliates and investors;

(g) a transfer made pursuant to the tag along rights in Article 8.9 (Tag Along Rights);

(h) a transfer made pursuant to issue of a drag along notice in accordance with Article 8.9 (Drag Along Rights);

(i) a transfer to RBC cees TRUSTEES LIMITED;

(j) a transfer of a beneficial interest by RBC cees TRUSTEES LIMITED in accordance with the terms of the EBT; or

(k) any other transfer with the agreement of Apax and GMG,

but sub-paragraph (a) of this Article 8.5 shall not apply to transfers of Shares by a trustee or nominee.

8.6 If any Family Trust whose trustees hold a beneficial interest in Shares ceases to be a Family Trust, the trustees shall without delay notify the Company that such an event has occurred and, unless the Manager so resolves, they shall transfer such beneficial interest back to the individual that established that Family Trust.

8.7 Each of the Shareholders undertakes to ensure that it shall transfer such Shares to a continuing member of the Shareholder Group of its Principal Group Member before it ceases at any time to be a member of that Shareholder Group and if any Shareholder breaches this Article 8.7. it shall (without limiting any liability it may therefore have) make such transfer at the earliest possibility.

8.8 Each of the Shareholders undertakes that it shall not make any transfer other than of the entire legal and beneficial interest in any Share in accordance with these Articles or any shareholders agreement as the case may be. In particular it shall not make or purport to make any indirect, beneficial or derivative transfer of any Share or interest in a Share. Without limiting the foregoing, each Shareholder undertakes that it shall not transfer any interest in any nominee or holding entity for any Shares in the Company which would have the same or substantially the same effect as transferring Shares in such company. This Article 8.8. shall not prevent a transaction specifically permitted under Article 8.5.

8.9 Tag Along Rights

(a) Subject to Article 8.10., if a Shareholder proposes to transfer any interest in Shares (" **Tag Shares** ") other than to a member of its Shareholder Group (the " **Transfer** "), and such Shares represent (or if aggregated with any interest in Shares transferred by such shareholder or its Shareholder Group (other than to another member of its Shareholder Group) within the 12 month period immediately preceding the date of the proposed transfer (any such interest in Shares together with the Tag Shares being the " **Total Tag Shares** ") would represent at least 5 per cent. by nominal value of the Shares then held (directly or indirectly) by such Shareholder Group, the transfer shall not be made unless the proposed transferee has unconditionally offered to purchase such number of the issued Shares (directly or indirectly) held by the other Shareholders (other than Shares held (directly or indirectly) by any holder who is connected with or acting in concert with the proposed transferee of the Shares proposed to be the subject of the Transfer or who is a member of the same Shareholder Group as the proposed transferor) as represents the same proportion of each other Shareholder's Shares as the Tag Shares or the Total Tag Shares (as the case may be) represent of the proposing seller's Shareholder Group's total (direct and indirect) holding of Shares, on the same terms and conditions as those of the Transfer.

(b) The offer shall remain open for acceptance for not less than 21 Business Days.

(c) No offer shall be required pursuant to this Article 8.9. if a Drag Along Notice has been served under Article 8.10. For the avoidance of doubt, this Article 8.9. shall apply on any transfer of Shares pursuant to the GMG Sale Right under Article 8.4.

8.10 Drag Along Rights

(a) Subject to the GMG Sale Right, in the event of a bona fide transfer to an unconnected third party on arm's length terms of 100 per cent. of Apax and its Shareholder Group's holding in Shares (the " **Triggering Transfer** "), the holder thereof (or, if there is more than one holder thereof, any of them) (the " **Calling Shareholders** ") shall have the right to require all the other holders of Shares (including RBC cees TRUSTEES LIMITED and RBC cees NOMINEES LIMITED)

(the " **Called Shareholders** ") to transfer or procure the transfer within one Business Day of demand being made by the Calling Shareholders by notice in writing to the Called Shareholders all (but not some only) of their interests in Shares.

(b) The transfer shall be on the same terms and conditions (including price) as shall have been agreed between the Calling Shareholders and the proposed transferee.

(c) The right of the Calling Shareholders shall be exercised by the Calling Shareholders giving written notice to the Called Shareholders to that effect (the " **Drag Along Notice** ") accompanied by copies of all documents required to be executed by the Called Shareholders to give effect to the required transfer.

8.11 No Shareholder shall make any transfer of any interest in any Shares unless simultaneously therewith such Shareholder shall have transferred or procured the transfer to the same transferee (or a member of its Shareholder Group) for cash (taking into account the value of the B Preference Shares and the EA4 Preference Shares as being the nominal value thereof plus all arrears of dividends payable up to and including the date of their transfer):

(a) in the case of a transfer of class A Shares, such proportion of any B Preference shares, any EA4 preference shares or any portion of shareholder debt as the case may be held by such transferor (or a member of its Shareholder Group) as the number of transferred class A Shares bears to all class A Shares held by such Shareholder (or members of its Shareholder Group);

(b) in the case of a transfer of class B Shares, such proportion of any shareholder debt as the case may be held by such transferor (or a member of its Shareholder Group) as the number of transferred class B Shares bears to all class B Shares held by such Shareholder (or members of its Shareholder Group); and

(c) in the case of a transfer of class D Shares, such proportion of any shareholder debt as the case may be held by such transferor (or a member of its Shareholder Group) as the number of transferred class D Shares bears to all class D Shares held by such Shareholder (or members of its Shareholder Group).

8.12 Each of the Investors agrees that, in the event of a sale pursuant to Article 8.9. or Article 8.10., no transferor shall be obliged to give to the transferee any warranties or indemnities save as to title, due capacity and authorisation to transfer.

8.13 The Manager shall be entitled at any time following a Cessation Date to serve a written notice (the " **Compulsory Transfer Notice** ") on all or any members of the Departing Employee's Group who hold Securities or any other securities issued by the Company. The Compulsory Transfer Notice may require the relevant member(s), within two Business Days of the date of the Compulsory Transfer Notice, to transfer or cause the transfer of Securities held by them to:

(a) in the case of Sweet Ordinary Shares, such member(s) of the Transferee Class as the Manager may specify (having taken into account the recommendation from the Senior Executive (unless the Senior Executive is the Departing Employee) and having received the approval of the remuneration committee of the Company if any, in respect of the proposed transfer); and

(b) in the case of any other Securities or any other securities issued by the Company, to such member(s) of the Transferee Class as the remuneration committee, if any, may specify (such persons having indicated that they wish to acquire such Securities and be bound by the terms of any shareholders' agreement as the case may be) with the balance (if any) being transferred to GMG and Apax pro rata to the amounts paid up (including any share premium) on the Shares then held by each of GMG and Apax at the date of such Compulsory Transfer Notice,

in each case at such price(s) (subject to the price(s) being not less than that provided for in Article 8.14 and subject to Article 8.20) in each case as are specified in the Compulsory Transfer Notice.

On receipt of such Compulsory Transfer Notice, the Departing Employee's Group shall be obliged to transfer or procure the transfer of the Securities or any other securities issued by the Company, directly or indirectly, by members of the Departing Employee's Group in accordance with the terms of the Compulsory Transfer Notice.

8.14 The price at which such securities may be required to be transferred pursuant to Article 8.13 shall be determined by the Manager and shall be no lower than:

(a) in the case of Sweet Ordinary Shares:

(i) if the Departure Reason is a Good Reason: the higher of (A) Cost and (B) the Market Value; or

(ii) if the Departure Reason is a Bad Reason: the lower of (A) Cost and (B) the Market Value.

(b) in the case of Securities other than Sweet Ordinary Shares: the Market Value.

8.15 In Article 8.14

(a) " **Departure Reason** " shall mean the reason for the Departing Employee becoming a Departing Employee;

(b) " **Good Reason** " shall mean any reason which is not a Bad Reason;

(c) " **Bad Reason** " shall mean:

(i) voluntary resignation by the Departing Employee which is not subsequently adjudged by a court or tribunal of competent jurisdiction to amount to constructive dismissal; or

(ii) the service contract of the Departing Employee (or other arrangement pursuant to which his services are provided to a JV Group Company) being terminated by that JV Group Company in circumstances in which the JV Group Company is entitled summarily to terminate such contract without payment of damages or payment in lieu of notice;

(d) "**Cost**" shall mean the amount paid (by way of purchase or subscription price) for the securities in question by the first member (in point of time) of the Departing Employee's Group who acquired such securities; and

(e) "**Market Value**" has the meaning ascribed to it in Articles 8.16 and 8.17.

8.16 In determining the Market Value of the Securities the subject of the Compulsory Transfer Notice for the purposes of Article 8.14, the remuneration committee (if any) may propose (following consultation with the Senior Executive (unless the Senior Executive is the Departing Employee)) to the Departing Employee a price which, if accepted by the Departing Employee, shall be deemed to be the Market Value. In the absence of agreement within five Business Days of the date of the relevant Compulsory Transfer Notice, the Market Value shall be determined in accordance with Article 8.17 or, at the election of the Company, the Market Value shall be based upon the price per Share or per pound (£ 1) of nominal value (in the case of the PECs or the EA4 Shareholder Debt) implied in the Market Value last determined pursuant to Article 8.17 where such determination took place within the nine months prior to the Cessation Date (provided that account will be taken of events (such as acquisitions, disposals, prepayments and repayments of debt and refinancings) that have occurred since such prior valuation and that affect (including by way of cost synergies or savings and/or effects on turnover or profitability) the value of Securities to be transferred and, where available, reference will be made to independent valuations (whether of the JV Group, a constituent part thereof or a target business) prepared in connection with such events).

8.17 Subject to Article 8.16, the Market Value of the securities the subject of the Compulsory Transfer Notice (the "**Transferred Securities**") shall be the Market Value of the Transferred Securities assuming a sale of the entire issued share capital of the Company as between a willing buyer and a willing seller at the Cessation Date as certified as soon as reasonably practicable by the one of the big four firms of accountants nominated by the remuneration committee (if any) (the "**Accountants**") acting as experts and not arbitrators and whose determination shall, in the absence of manifest error, be final and binding on the parties concerned. The Accountants shall be instructed by the remuneration committee (if any) within 10 Business Days of the date of the relevant Compulsory Transfer Notice to certify the Market Value of the Transferred Securities as soon as reasonably practicable. The Accountants shall not take account of whether the securities comprise a majority or a minority interest in the Company (if relevant) or the fact that their transferability is restricted by the provisions of these Articles. In the absence of agreement by the remuneration committee, if any, the Accountants shall be nominated by Apax.

8.18 The costs and expenses of the Accountants shall be borne by the Company who shall be reimbursed by the Departing Employee: (i) in full if the Market Value determined by the Accountants is 90 per cent. or less than that proposed by the remuneration committee (if any) pursuant to Article 8.16 and (ii) as to 50 per cent. if the Market Value determined by the Accountants is more than 90 per cent. of that proposed by the remuneration committee pursuant to Article 8.16 but not more than 110 per cent. thereof.

8.19 An obligation to transfer securities under these Articles shall be deemed to be an obligation to transfer, or procure the transfer of, the entire legal and beneficial interest in such securities free from any Encumbrance (unless the context otherwise requires).

8.20 In the event that the Departure Reason is a Bad Reason and it is determined on or prior to the Payment Date (as defined in Article 8.21 (b)) by the manager (acting reasonably) that the Departing Employee has acted in breach of (i) his service agreement and/or (ii) covenants undertaken as covenantor pursuant to any shareholders' agreement as the case may be (the "**Restrictive Covenants**") then, notwithstanding the actual amount of financial loss suffered by the Company in respect of such breach, the consideration in respect of the transfer of the Departing Employee's Securities receivable by the Departing Employee's Group (after the operation of Articles 8.13 to 8.17 inclusive) shall be reduced by 50 per cent., with the balance being retained for the benefit of the Company.

8.21 Subject to Articles 8.20 and 8.22, the consideration receivable in respect of the Departing Employee's Securities shall be paid as follows:

(a) if the Departure Reason is a Good Reason, the Payment Amount shall be paid on the date of transfer of the Relevant Securities; and

(b) if the Departure Reason is a Bad Reason:

(i) 50 per cent. of the Payment Amount shall be paid on the date of transfer of the relevant Securities; and

(ii) the balance of the Payment Amount (if any) shall be paid on the first Business Day following the expiry of the Restrictive Covenants (the "**Payment Date**") and any sums that may become payable to the Departing Employee's Group under this Article 8.21(b) shall be held in an interest bearing escrow account (to be opened at the date of transfer of the Departing Employee's Securities with an independent third party for the benefit of the relevant Departing Employee on such terms as the Company shall reasonably determine). Subject to Article 8.22, any interest shall accrue for the benefit of the Departing Employee.

8.22 Any sums owed to the Company or any EBT by the relevant member of the Departing Employee's Group shall be deducted from any amounts payable pursuant to Article 8.21, which sum shall be paid to the Company or any EBT (as the case may be) on behalf of that relevant member.

8.23 Notwithstanding the provisions of Articles 8.20 and 8.22 (inclusive), any transferee of the Departing Employee's Securities shall lodge with the Company the entire Payment Amount prior to the transfer of the Departing Employee's

Securities, which payment shall constitute a complete discharge of the transferee's obligations in respect of the Departing Employee's Securities.

8.24 The provisions of this Article 8 shall not create any Encumbrance over the Departing Employee's Securities in favour of any member of the Departing Employee's Group.

8.25 No Shareholder shall be required to sell any Shares in an IPO. To the extent that Shareholders do sell shares in an IPO, such sale will be on substantially identical terms and in proportion to the Shares held by them unless otherwise agreed.

8.26 Except with the consent of the Investors and the Manager, no Shares shall be allotted or transferred to any person who is not already a Shareholder (a " **New Shareholder** ") unless at the time of or prior to such allotment or transfer he (or, if he is a nominee of another person, that other person) enters into a deed of adherence to any shareholders' agreement as the case may be in the following capacity:

(a) if the New Shareholder is an employee of a member of the JV Group or it is proposed that he should become one, as a manager; and

(b) in all other cases, as a party."

As a result of the insertion of this new Article 8, the Meeting thus resolved to fully renumber the Articles as set out below in the amended and restated Articles.

Fourth resolution

The Meeting resolved to change the date of the annual general meeting of shareholders so as to be held each year on the second Monday of September at 3.00 p.m. instead of the second Monday of April at 3.00 p.m.

Fifth resolution

The Meeting resolved to amend the financial year of the Company so as to commence on 1st April of each year and to end on 31st March of the following year.

The Meeting further resolved that the current accounting year which has started on 1st January 2009 shall terminate on 31st March 2010.

Sixth resolution

The Meeting resolved to reclassify 1,824 class B shares of a par value of one British Pound (£ 1) each, together with a premium of two British Pounds five hundred ninety-two pence (£ 2.592) attached to each such class B share held by Eden 3 S.à.r.l., into 1,824 class D shares of a par value of one British Pound (£ 1), with a premium of two British Pounds five hundred ninety-two pence (£ 2.592) attached to each new class D share.

Seventh resolution

The Meeting resolved to reclassify 3,439 class B shares of a par value of one British Pound (£ 1) each, together with a premium of two British Pounds five hundred ninety-two pence (£ 2.592) attached to each such class B share held by Eden 4 S.à.r.l., into 3,439 class D shares of a par value of one British Pound (£ 1), with a premium of two British Pounds five hundred ninety-two pence (£ 2.592) attached to each new class D share.

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolved to amend article 5 of the articles of association of the Company so it shall read as follows:

" Art. 5. Corporate Capital.

The issued share capital of the Company is set at eleven million three hundred and twenty-one thousand and fifty-eight British Pounds (£ 11,321,058) divided into six million two hundred and thirty-six thousand seven hundred and ninety-nine (6,236,799) class A shares, three million nine hundred sixty-five thousand and sixty-four (3,965,064) class B shares, eight hundred and thirty-five thousand one hundred and seventy-eight (835,178) class C shares and two hundred and eighty-four thousand and sixteen (284,016) class D shares, and one (1) unlimited share with a par value of one British Pound (£ 1) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

The unlimited share, the class A shares, the class B shares, the class C shares and the class D shares are collectively referred to as the " **Shares** ".

The holders of shares, of any class, are collectively referred to as the " **Shareholders** ".

Each Share entitles the Shareholder thereof to a fraction of the assets and profits of the Company in accordance with Article 6.3 and Article 29."

Eighth resolution

As a consequence of the above resolutions, the Meeting resolved to amend and fully restate the Articles in order to reflect in the Articles all the changes resolved as per the preceding resolutions so as the Articles to read as follows:

"Chapter I.- Form, Corporate name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Corporate Name.

There is hereby established among the subscribers and all those who may become owners of Shares hereafter a société en commandité par actions which will be governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and by the present Articles.

The Company will exist under the corporate name of **Eden 2 & Cie S.C.A.** .

Art. 2. Registered Office.

The Company will have its registered office in the City of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by a resolution of the Manager.

In the event that the Manager determines that extraordinary political, economic or social developments occur or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office or with the ease of communications with such office or between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad, until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measures will have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg company.

Art. 3. Corporate Objectives.

The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities or derivative instruments of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may from time to time borrow in any form, and draw, make, accept, endorse, execute and issue promissory notes, drafts, bills of exchange, warrants, bonds, debentures and other negotiable or non-negotiable instruments and evidence of indebtedness. In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes. Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. Duration.

The Company is formed for an unlimited duration. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the Shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

The Company shall not be dissolved in case the Unlimited Shareholder resigns or is removed as Manager, is liquidated, is declared bankrupt or is unable to continue its business. In such circumstances, Article 29 shall apply.

Chapter II.- Corporate Capital, Distribution Rights of Shares, Redemption of Shares

Art. 5. Corporate Capital.

The issued share capital of the Company is set at eleven million three hundred and twenty-one thousand and fifty-eight British Pounds (£ 11,321,058) divided into six million two hundred and thirty-six thousand seven hundred and ninety-nine (6,236,799) class A shares, three million nine hundred sixty-five thousand and sixty-four (3,965,054) class B shares, eight hundred and thirty-five thousand one hundred and seventy-eight (835,178) class C shares and two hundred and eighty-four thousand and sixteen (284,016) class D shares, and one (1) unlimited share with a par value of one British Pound (£ 1) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles.

The unlimited share, the class A shares, the class B shares, the class C shares and the class D shares are collectively referred to as the "**Shares**".

The holders of shares, of any class, are collectively referred to as the "**Shareholders**".

Each Share entitles the Shareholder thereof to a fraction of the assets and profits of the Company in accordance with Article 6.3 and Article 29.

Art. 6. Net Profits, Legal Reserve, Distribution Rights of Shares.

6.1. The audited unconsolidated profits in respect of each financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profits of the Company in respect of that period.

6.2. From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to the legal reserve. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve reaches one tenth of the Company's nominal capital.

6.3. The balance of net profits is available for distribution to the Shareholders, in proportion to the amounts paid on the Shares, taking into account the nominal value of the Shares (of any class) they hold and any share premium attached thereto.

6.4. Any share premium, attached to any class of Shares, is freely distributable to the Shareholders of the relevant class of Shares.

6.5. Interim dividends may, subject to the conditions set forth by the Law, be paid out upon the decision of the Manager.

Art. 7. Form of Shares, Certificates.

All Shares are issued in registered form only.

All Shares of the Company shall be registered in the Register, which shall be kept by the Company or by one or more persons designated therefore by the Company; such Register shall contain the name of each holder, its registered office, the number of Shares held by it and the class to which they belong.

Share certificates shall be issued at the request of Shareholders only and shall indicate the Shares held by such Shareholder and be signed by the Manager. Such signature may be either manual, or printed, or by facsimile.

Every transfer of a Share shall be entered in the Register. Transfers of Shares shall be effected by delivering the certificate or certificates issued in relation to the Shares to the Company (if any) along with an instrument of transfer satisfactory to the Company or by written declarations of transfer to be inscribed in the relevant register, dated and signed by the transferor and transferee, or by persons holding suitable powers of attorney.

The Company will recognise only one holder for each Share of the Company. In the event of a joint ownership or bare ownership and usufruct or pledge or attachment, the Company may suspend the exercise of any right pertaining to the relevant Share until one person shall have been designated to represent the joint owners or bareowners and usufructuaries or pledgors and pledgees or attaching creditors and attached Shareholders vis-à-vis the Company.

If any Shareholder can prove to the satisfaction of the Company that its share certificate has been mislaid, lost, stolen or destroyed, then, at its request, a duplicate certificate may be issued under such conditions (including as to indemnification) as the Company may determine to be given for the benefit of the Company subject to applicable provisions of law.

Mutilated share certificates may be exchanged for new ones by order of the Company. The mutilated certificates shall be delivered to the Company and shall be cancelled immediately.

The Company may repurchase its Shares subject to the conditions provided for by Law.

Art. 8. Transfer of shares.

For the purpose of this Article, the following terms shall have the meaning ascribed to them below unless the context requires otherwise:

" **Apax** " means Eden 3 S.à.r.l. and Eden 4 S.à.r.l.;

" **B Preference Shares** " means the B Preference Shares of par value £1 in Eden Acquisition 2 Limited held at the date of adoption of these Articles by GMG or another member of its Shareholder Group;

" **Business Day** " means a day (excluding Saturdays and Sundays) on which banks are generally open in London for the transaction of normal banking business;

" **Cessation Date** " means the earliest date on which the relevant person becomes a Departing Employee;

" **Compulsory Transfer Notice** " has the meaning set out in Article 8.13;

" **Departing Employee** " means:

(a) any individual who is an employee or director of one or more JV Group Companies who ceases to be so and who does not begin or continue otherwise to provide services to any JV Group Company; or

(b) any individual whose services are otherwise provided to any one or more JV Group Companies and cease to be so and who does not become or continue to be an employee or director of one or more JV Group Companies;

" **Departing Employee's Group** " means:

(c) a Departing Employee;

(d) a Relation of the Departing Employee;

(e) the trustees for the time being of a family trust of the Departing Employee; or

(f) any other person to whom a Departing Employee has transferred or purported to transfer any Securities;

(g) the nominees of any of the persons in (a), (b), (c) or (d) above;

" **Departing Employee's Securities** " means any securities held by the Departing Employee's Group;

" **EA4 Preference Shares** " means the preference shares of £ 1 each in the capital of Eden Acquisition 4 Ltd held at the time of the adoption of these Articles by GMG or another member of GMG's Shareholder Group;

" **EA4 Shareholder Debt** " means the shareholder debt issued by Eden Acquisition 4 Limited held at the time of the adoption of these Articles exclusively by GMG or another member of GMG's Shareholder Group;

" **EBT** " means the Eden 2 Employee Benefit Trust established pursuant to a trust deed dated 11 June 2009 made between the Company and RBC cees TRUSTEES LIMITED;

" **Emap** " means Emap International Limited (formerly Emap plc) registered in England and Wales with number 00435820 whose registered office is at Greater London House, Hampstead Road, London NW1 7EJ;

" **Emap Group** " means Emap and its subsidiaries and subsidiary undertakings from time to time;

" **Encumbrance** " means any mortgage, charge (whether fixed or floating), pledge, lien, trust, encumbrance, security interest, assignment by way of security or other third party right or interest (legal or equitable) including any right of pre-emption over or in respect of the relevant asset, security or right or any other agreement or arrangement having similar effect;

" **Family Trust** " means a trust (whether arising under a settlement, declaration of trust, testamentary disposition or on an intestacy) under which no immediate beneficial interest in the Shares in question is for the time being or may in future be vested in any person other than the person establishing the trust and his Relations;

" **GMG** " means Guardian Media Group plc;

" **Investors** " means GMG and Apax;

" **IPO** " means:

(a) together the admission of any part of the share capital of the relevant company to the Official List of the Financial Services Authority becoming effective in accordance with paragraph 3.2.7G of the English law governed listing rules of the UK Financial Services Authority and their admission to trading on the London Stock Exchange's main market for listed securities becoming effective in accordance with paragraph 2.1 of the admission and disclosure standards of the London Stock Exchange; or

(b) the grant of permission for dealings therein on AIM (a market of the London Stock Exchange); or

(c) their admission to listing on any recognised investment exchange (as that term is used in section 285 of FSMA);

" **JV Group** " means the Company and its subsidiaries, each a "JV Group Company";

" **Payment Amount** " means the amount specified in the Compulsory Transfer Notice as being payable in respect of the Securities to be transferred;

" **PECs** " means the preferred equity certificates issued by the Company;

" **Permitted Transferee** " means any person to whom Shares may be transferred pursuant to Article 8.5 below;

" **Principal Group Member** " shall be in relation to each Shareholder Group:

(a) in relation to GMG (or any of their Permitted) Transferees, The Scott Trust Limited or any person or body to whom substantially all of the assets of The Scott Trust Limited have been transferred; and

(b) in relation to Apax (or any of its Permitted Transferees) , the general partner of the funds holding shares in the parent company(ies) of Apax;

(c) in the case of a Shareholder Group falling within (c) of the definition of Shareholder Group, the Shareholder or, if it had a parent company as at the date that it became a Shareholder, the parent company;

(d) in the case of a Shareholder Group falling within (d) of the definition of Shareholder Group, the Shareholder or the fund which, at the date that it became a Shareholder, managed the Shareholder;

" **Relation** " in relation to an individual means his or her spouse, child, stepchild or remoter issue;

" **Securities** " means the Shares and the Shareholder Debt, as applicable;

" **Senior Executive** " means the most senior executive of the Emap Group from time to time and being;

" **Shareholder Debt** " means any amount owed to any shareholder or member of a Shareholder's Group by a JV Group Company whether by way of loan note, payment in kind instrument or otherwise and including any interest thereon (which shall include, for the avoidance of doubt, any preferred equity certificates of the Company as the case may be and the EA4 Shareholder Debt);

" **Shareholder Group** " means a shareholder and, as relevant, and in each case from time to time:

(a) in relation to GMG (or any of their Permitted Transferees), The Scott Trust Limited, GMG and any parent company of GMG and any company which is, directly or indirectly, a wholly-owned subsidiary of GMG or any parent company of GMG;

(b) in relation to Apax (or any of its Permitted Transferees) any parent company of Apax and any company which is, directly or indirectly, a wholly-owned subsidiary of Apax or any parent company of Apax and any body corporate, limited partnership or any other entity (or their respective nominees or trustees) in respect of which Apax Partners Worldwide LLP or Apax Partners Europe Managers Limited or Apax Partners Limited or Apax WW Nominees Limited is entitled, directly or indirectly, to exercise all of the voting or other economic rights or which is otherwise solely managed, directly or indirectly, by or solely controlled by Apax Partners Worldwide LLP or Apax Partners Europe Managers Limited or Apax Partners Limited, and for these purposes only each of Apax Europe VII-A LP, Apax Europe VII-B LP, Apax Europe VII-1 LP and Apax US VII LP shall, inter alios, form part of the same Shareholder Group;

(c) in relation to any other Shareholder that is a body corporate and that is not directly or indirectly controlled by a fund managed professionally for investment purposes (or any of its Permitted Transferees), any wholly owned subsidiary of that Shareholder and any ultimate parent company of that Shareholder and (for so long as it remains the parent company of the Shareholder) any subsidiary of such parent company;

(d) in relation to any other Shareholder that is directly or indirectly controlled by a fund managed professionally for investment purposes (or any of its Permitted Transferees), any parent company of that shareholder and any company which is, directly or indirectly, a wholly-owned subsidiary of the shareholder or any parent company of the shareholder and any body corporate, limited partnership or any other entity (or their respective nominees or trustees) in respect of which the fund is entitled, directly or indirectly, to exercise all of the voting or other economic rights or which is otherwise solely managed, directly or indirectly, by or solely controlled by the fund; and

(e) a Permitted Transferee pursuant to sub paragraphs (a) to (d) (inclusive) of Article 8.5. of a person falling within any part of sub-paragraphs (a) to (d) (inclusive) of this definition of Shareholder Group (including a person who is himself or itself such a Permitted Transferee);

" **Sweet Ordinary Shares** " means the C Shares of £1 each in the capital of the Company transferred to the EBT in its capacity (i) as nominee of any person who is party as a manager to a shareholders' agreement as the case may be, or adhere subsequently to any shareholders' agreement as a manager as the case may be and whose rights and obligations as a manager have not terminated, and (ii) as trustee of the Emap EBT by GMG and Apax;

" **Transferee Class** " means the class of persons comprising:

(a) any person who is or is to be employed or retained by a JV Group Company as a replacement for a Departing Employee;

(b) any current employees of the JV Group immediately prior to the proposed transfer; and

(c) any EBT;

and shall specifically exclude Apax and GMG and other members of their respective Shareholder Groups;

8.1 Notwithstanding any other provisions of any shareholders' agreement as the case may be, no Shareholder may transfer directly or indirectly any interest in any Shares (nor trigger the provisions of Article 8.8 or Article 8.9) and the Manager shall decline to register any transfer of any interest in any Share (if such registration is legally required) unless such transfer is:

(a) a Permitted Transfer;

(b) pursuant to a transfer to which Article 8.10 applies or an IPO; or

(c) consented to by all other Investors;

(d) pursuant to Article 8.13;

provided always that the restrictions referred to in sub-paragraph (a) to (d) of Article 8.1 inclusive above shall cease to apply to Apax, GMG, any member of their respective Shareholder Groups or any of their Permitted Transferees following the expiry of the 18 month period commencing on 21 December 2007.

8.2 In the event of a Permitted Transfer by a member of the transferor's Shareholder Group, the transferee company or person shall first have entered into a deed of adherence to any shareholders' agreement as the case may be, whereby they agree to be bound by the provisions of any shareholders' agreement as the case may be, binding upon the transferor, and if the said transferee ceases to be in the same Shareholder Group as the transferor's Principal Group Member immediately prior to such transfer, it will forthwith retransfer all of the Shares which it holds at the time in question to a member of the relevant Shareholder Group of such Principal Group Member.

8.3 In the event of a transfer of Shares other than pursuant to an IPO, sale or a transfer to a member of the transferor's Shareholder Group, the transferee shall first have entered into a deed of adherence to any shareholders' agreement as the case may be, whereby it agrees to be bound by the provisions of any shareholders' agreement as the case may be, binding upon the transferor.

8.4 **GMG Sale Right**

In the event that Apax proposes to sell any of the Shares held by it or its Shareholder Group in a bona fide arm's length sale to an unrelated third party, it shall ensure that GMG is (the " **GMG Sale Right** "):

(i) given the opportunity to enter into discussions regarding the proposed sale with Apax at the same time as Apax enters into such discussions with any third party,

(ii) allowed to participate in the sale process on the same terms, as nearly as practicable, as those afforded to third parties, and

(iii) given the opportunity to submit an offer for such Shares in accordance with the terms of the sale process applicable to such third parties and on a basis no less favourable than that afforded to any such third party.

8.5 **Permitted Transfers**

For the purposes of this Article 8.5, the following transfers may be made free of the restrictions in Article 8.1. (each a " **Permitted Transfer** "):

(a) a transfer of a beneficial interest by an individual to a Relation or to the trustees of a Family Trust established by that individual;

(b) a transfer by the trustees of a Family Trust of a beneficial interest in Shares held by them in that capacity to any new trustees of that Family Trust, to a person who has an immediate beneficial interest under that Family Trust or to the settlor;

(c) in the case of an Investor (or any of its Permitted Transferees), a transfer of Shares to a person who is to hold those Shares as the nominee of the transferor;

(d) in the case of an Investor (or any of its Permitted Transferees), a transfer of Shares by a nominee to the beneficial owner of those Shares or to another nominee of the same beneficial owner;

(e) in the case of an Investor (or any of its Permitted Transferees), a transfer of Shares by a Shareholder to any member of its Shareholder Group in accordance with Article 8.1.;

(f) a syndication of up to 30 per cent of Apax's initial holding by aggregate nominal and share premium value (being Apax's holding of B Shares as at the date hereof or such later date that may be agreed upon (excluding for the avoidance of doubt any C Shares)) to Apax affiliates and investors;

(g) a transfer made pursuant to the tag along rights in Article 8.9 (Tag Along Rights);

(h) a transfer made pursuant to issue of a drag along notice in accordance with Article 8.9 (Drag Along Rights);

(i) a transfer to RBC cees TRUSTEES LIMITED;

(j) a transfer of a beneficial interest by RBC cees TRUSTEES LIMITED in accordance with the terms of the EBT; or

(k) any other transfer with the agreement of Apax and GMG,

but sub-paragraph (a) of this Article 8.5 shall not apply to transfers of Shares by a trustee or nominee.

8.6 If any Family Trust whose trustees hold a beneficial interest in Shares ceases to be a Family Trust, the trustees shall without delay notify the Company that such an event has occurred and, unless the Manager so resolves, they shall transfer such beneficial interest back to the individual that established that Family Trust.

8.7 Each of the Shareholders undertakes to ensure that it shall transfer such Shares to a continuing member of the Shareholder Group of its Principal Group Member before it ceases at any time to be a member of that Shareholder Group and if any Shareholder breaches this Article 8.7. it shall (without limiting any liability it may therefore have) make such transfer at the earliest possibility.

8.8 Each of the Shareholders undertakes that it shall not make any transfer other than of the entire legal and beneficial interest in any Share in accordance with these Articles or any shareholders agreement as the case may be. In particular it shall not make or purport to make any indirect, beneficial or derivative transfer of any Share or interest in a Share. Without limiting the foregoing, each Shareholder undertakes that it shall not transfer any interest in any nominee or holding entity for any Shares in the Company which would have the same or substantially the same effect as transferring Shares in such company. This Article 8.8. shall not prevent a transaction specifically permitted under Article 8.5.

8.9 Tag Along Rights

(a) Subject to Article 8.10., if a Shareholder proposes to transfer any interest in Shares (" **Tag Shares** ") other than to a member of its Shareholder Group (the " **Transfer** "), and such Shares represent (or if aggregated with any interest in Shares transferred by such shareholder or its Shareholder Group (other than to another member of its Shareholder Group) within the 12 month period immediately preceding the date of the proposed transfer (any such interest in Shares together with the Tag Shares being the " **Total Tag Shares** ") would represent at least 5 per cent. by nominal value of the Shares then held (directly or indirectly) by such Shareholder Group, the transfer shall not be made unless the proposed transferee has unconditionally offered to purchase such number of the issued Shares (directly or indirectly) held by the other Shareholders (other than Shares held (directly or indirectly) by any holder who is connected with or acting in concert with the proposed transferee of the Shares proposed to be the subject of the Transfer or who is a member of the same Shareholder Group as the proposed transferor) as represents the same proportion of each other Shareholder's Shares as the Tag Shares or the Total Tag Shares (as the case may be) represent of the proposing seller's Shareholder Group's total (direct and indirect) holding of Shares, on the same terms and conditions as those of the Transfer.

(b) The offer shall remain open for acceptance for not less than 21 Business Days.

(c) No offer shall be required pursuant to this Article 8.9. if a Drag Along Notice has been served under Article 8.10. For the avoidance of doubt, this Article 8.9. shall apply on any transfer of Shares pursuant to the GMG Sale Right under Article 8.4.

8.10 Drag Along Rights

(a) Subject to the GMG Sale Right, in the event of a bona fide transfer to an unconnected third party on arm's length terms of 100 per cent of Apax and its Shareholder Group's holding in Shares (the " **Triggering Transfer** "), the holder thereof (or, if there is more than one holder thereof, any of them) (the " **Calling Shareholders** ") shall have the right to require all the other holders of Shares (including RBC cees TRUSTEES LIMITED and RBC cees NOMINEES LIMITED) (the "Called Shareholders") to transfer or procure the transfer within one Business Day of demand being made by the Calling Shareholders by notice in writing to the Called Shareholders all (but not some only) of their interests in Shares.

(b) The transfer shall be on the same terms and conditions (including price) as shall have been agreed between the Calling Shareholders and the proposed transferee.

(c) The right of the Calling Shareholders shall be exercised by the Calling Shareholders giving written notice to the Called Shareholders to that effect (the " **Drag Along Notice** ") accompanied by copies of all documents required to be executed by the Called Shareholders to give effect to the required transfer.

8.11 No Shareholder shall make any transfer of any interest in any Shares unless simultaneously therewith such Shareholder shall have transferred or procured the transfer to the same transferee (or a member of its Shareholder Group) for cash (taking into account the value of the B Preference Shares and the EA4 Preference Shares as being the nominal value thereof plus all arrears of dividends payable up to and including the date of their transfer):

(a) in the case of a transfer of class A Shares, such proportion of any B Preference shares, any EA4 preference shares or any portion of shareholder debt as the case may be held by such transferor (or a member of its Shareholder Group) as the number of transferred class A Shares bears to all class A Shares held by such Shareholder (or members of its Shareholder Group);

(b) in the case of a transfer of class B Shares, such proportion of any shareholder debt as the case may be held by such transferor (or a member of its Shareholder Group) as the number of transferred class B Shares bears to all class B Shares held by such Shareholder (or members of its Shareholder Group); and

(c) in the case of a transfer of class D Shares, such proportion of any shareholder debt as the case may be held by such transferor (or a member of its Shareholder Group) as the number of transferred class D Shares bears to all class D Shares held by such Shareholder (or members of its Shareholder Group).

8.12 Each of the Investors agrees that, in the event of a sale pursuant to Article 8.9. or Article 8.10., no transferor shall be obliged to give to the transferee any warranties or indemnities save as to title, due capacity and authorisation to transfer.

8.13 The Manager shall be entitled at any time following a Cessation Date to serve a written notice (the "**Compulsory Transfer Notice**") on all or any members of the Departing Employee's Group who hold Securities or any other securities issued by the Company. The Compulsory Transfer Notice may require the relevant member(s), within two Business Days of the date of the Compulsory Transfer Notice, to transfer or cause the transfer of Securities held by them to:

(a) in the case of Sweet Ordinary Shares, such member(s) of the Transferee Class as the Manager may specify (having taken into account the recommendation from the Senior Executive (unless the Senior Executive is the Departing Employee) and having received the approval of the remuneration committee of the Company if any, in respect of the proposed transfer); and

(b) in the case of any other Securities or any other securities issued by the Company, to such member(s) of the Transferee Class as the remuneration committee, if any, may specify (such persons having indicated that they wish to acquire such Securities and be bound by the terms of any shareholders' agreement as the case may be) with the balance (if any) being transferred to GMG and Apax pro rata to the amounts paid up (including any share premium) on the Shares then held by each of GMG and Apax at the date of such Compulsory Transfer Notice,

in each case at such price(s) (subject to the price(s) being not less than that provided for in Article 8.14 and subject to Article 8.20) in each case as are specified in the Compulsory Transfer Notice.

On receipt of such Compulsory Transfer Notice, the Departing Employee's Group shall be obliged to transfer or procure the transfer of the Securities or any other securities issued by the Company, directly or indirectly, by members of the Departing Employee's Group in accordance with the terms of the Compulsory Transfer Notice.

8.14 The price at which such securities may be required to be transferred pursuant to Article 8.13 shall be determined by the Manager and shall be no lower than:

(a) in the case of Sweet Ordinary Shares:

(i) if the Departure Reason is a Good Reason: the higher of (A) Cost and (B) the Market Value; or

(ii) if the Departure Reason is a Bad Reason: the lower of (A) Cost and (B) the Market Value.

(b) in the case of Securities other than Sweet Ordinary Shares: the Market Value.

8.15 In Article 8.14

(a) "**Departure Reason**" shall mean the reason for the Departing Employee becoming a Departing Employee;

(b) "**Good Reason**" shall mean any reason which is not a Bad Reason;

(c) "**Bad Reason**" shall mean:

(i) voluntary resignation by the Departing Employee which is not subsequently adjudged by a court or tribunal of competent jurisdiction to amount to constructive dismissal; or

(ii) the service contract of the Departing Employee (or other arrangement pursuant to which his services are provided to a JV Group Company) being terminated by that JV Group Company in circumstances in which the JV Group Company is entitled summarily to terminate such contract without payment of damages or payment in lieu of notice;

(d) "**Cost**" shall mean the amount paid (by way of purchase or subscription price) for the securities in question by the first member (in point of time) of the Departing Employee's Group who acquired such securities; and

(e) "**Market Value**" has the meaning ascribed to it in Articles 8.16 and 8.17.

8.16 In determining the Market Value of the Securities the subject of the Compulsory Transfer Notice for the purposes of Article 8.14, the remuneration committee (if any) may propose (following consultation with the Senior Executive (unless the Senior Executive is the Departing Employee)) to the Departing Employee a price which, if accepted by the Departing Employee, shall be deemed to be the Market Value. In the absence of agreement within five Business Days of the date of the relevant Compulsory Transfer Notice, the Market Value shall be determined in accordance with Article 8.17 or, at

the election of the Company, the Market Value shall be based upon the price per Share or per pound (£1) of nominal value (in the case of the PECs or the EA4 Shareholder Debt) implied in the Market Value last determined pursuant to Article 8.17 where such determination took place within the nine months prior to the Cessation Date (provided that account will be taken of events (such as acquisitions, disposals, prepayments and repayments of debt and refinancings) that have occurred since such prior valuation and that affect (including by way of cost synergies or savings and/or effects on turnover or profitability) the value of Securities to be transferred and, where available, reference will be made to independent valuations (whether of the JV Group, a constituent part thereof or a target business) prepared in connection with such events).

8.17 Subject to Article 8.16, the Market Value of the securities the subject of the Compulsory Transfer Notice (the "**Transferred Securities**") shall be the Market Value of the Transferred Securities assuming a sale of the entire issued share capital of the Company as between a willing buyer and a willing seller at the Cessation Date as certified as soon as reasonably practicable by the one of the big four firms of accountants nominated by the remuneration committee (if any) (the "**Accountants**") acting as experts and not arbitrators and whose determination shall, in the absence of manifest error, be final and binding on the parties concerned. The Accountants shall be instructed by the remuneration committee (if any) within 10 Business Days of the date of the relevant Compulsory Transfer Notice to certify the Market Value of the Transferred Securities as soon as reasonably practicable. The Accountants shall not take account of whether the securities comprise a majority or a minority interest in the Company (if relevant) or the fact that their transferability is restricted by the provisions of these Articles. In the absence of agreement by the remuneration committee, if any, the Accountants shall be nominated by Apax.

8.18 The costs and expenses of the Accountants shall be borne by the Company who shall be reimbursed by the Departing Employee: (i) in full if the Market Value determined by the Accountants is 90 per cent or less than that proposed by the remuneration committee (if any) pursuant to Article 8.16 and (ii) as to 50 per cent if the Market Value determined by the Accountants is more than 90 per cent of that proposed by the remuneration committee pursuant to Article 8.16 but not more than 110 per cent thereof.

8.19 An obligation to transfer securities under these Articles shall be deemed to be an obligation to transfer, or procure the transfer of, the entire legal and beneficial interest in such securities free from any Encumbrance (unless the context otherwise requires).

8.20 In the event that the Departure Reason is a Bad Reason and it is determined on or prior to the Payment Date (as defined in Article 8.21 (b)) by the manager (acting reasonably) that the Departing Employee has acted in breach of (i) his service agreement and/or (ii) covenants undertaken as covenantor pursuant to any shareholders' agreement as the case may be (the "**Restrictive Covenants**") then, notwithstanding the actual amount of financial loss suffered by the Company in respect of such breach, the consideration in respect of the transfer of the Departing Employee's Securities receivable by the Departing Employee's Group (after the operation of Articles 8.13 to 8.17 inclusive) shall be reduced by 50 per cent., with the balance being retained for the benefit of the Company.

8.21 Subject to Articles 8.20 and 8.22, the consideration receivable in respect of the Departing Employee's Securities shall be paid as follows:

(a) if the Departure Reason is a Good Reason, the Payment Amount shall be paid on the date of transfer of the Relevant Securities; and

(b) if the Departure Reason is a Bad Reason:

(i) 50 per cent of the Payment Amount shall be paid on the date of transfer of the relevant Securities; and

(ii) the balance of the Payment Amount (if any) shall be paid on the first Business Day following the expiry of the Restrictive Covenants (the "**Payment Date**") and any sums that may become payable to the Departing Employee's Group under this Article 8.21(b) shall be held in an interest bearing escrow account (to be opened at the date of transfer of the Departing Employee's Securities with an independent third party for the benefit of the relevant Departing Employee on such terms as the Company shall reasonably determine). Subject to Article 8.22, any interest shall accrue for the benefit of the Departing Employee.

8.22 Any sums owed to the Company or any EBT by the relevant member of the Departing Employee's Group shall be deducted from any amounts payable pursuant to Article 8.21, which sum shall be paid to the Company or any EBT (as the case may be) on behalf of that relevant member.

8.23 Notwithstanding the provisions of Articles 8.20 and 8.22 (inclusive), any transferee of the Departing Employee's Securities shall lodge with the Company the entire Payment Amount prior to the transfer of the Departing Employee's Securities, which payment shall constitute a complete discharge of the transferee's obligations in respect of the Departing Employee's Securities.

8.24 The provisions of this Article 8 shall not create any Encumbrance over the Departing Employee's Securities in favour of any member of the Departing Employee's Group.

8.25 No Shareholder shall be required to sell any Shares in an IPO. To the extent that Shareholders do sell shares in an IPO, such sale will be on substantially identical terms and in proportion to the Shares held by them unless otherwise agreed.

8.26 Except with the consent of the Investors and the Manager, no Shares shall be allotted or transferred to any person who is not already a Shareholder (a " **New Shareholder** ") unless at the time of or prior to such allotment or transfer he (or, if he is a nominee of another person, that other person) enters into a deed of adherence to any shareholders' agreement as the case may be in the following capacity:

- (a) if the New Shareholder is an employee of a member of the JV Group or it is proposed that he should become one, as a manager; and
- (b) in all other cases, as a party.

Art. 9. Liability of the Unlimited Shareholder and of the Shareholders.

The Unlimited Shareholder shall be jointly and severally liable for all liabilities of the Company which cannot be met out of the assets of the Company.

The Limited Shareholders shall refrain from acting on behalf of the Company in any manner or capacity whatsoever other than when exercising their rights as Shareholders in general meetings of the Shareholders and shall in that capacity only be liable for payment to the Company of the par value and if applicable the issue premium of the Shares they subscribed for and hold.

Chapter III.- Management, Supervisory committee

Art. 10. Management.

The Company shall be managed by Eden 2 S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, being registered with the Registre de Commerce et des Sociétés of Luxembourg under number B 137.730, in its capacity as sole Unlimited Shareholder ("associé commandité") of the Company (herein referred to as the "Manager").

The Manager may not be removed from its capacity as manager of the Company without its consent.

Art. 11. Powers of the Manager.

The Manager is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition of the Company. All powers not expressly reserved by Law or by these Articles to the general meeting of Shareholders are within the powers of the Manager.

The Manager from time to time may appoint the officers of the Company, including a general manager, the secretary and any assistant general managers, assistant secretaries or other officers or agents considered necessary for the operation and management of the Company. Any such appointment may be revoked at any time by the Manager. The officers appointed, unless otherwise stipulated in these Articles, shall have the powers and duties given them by the Manager.

Art. 12. Representation of the Company.

The Company will be bound towards third parties by the sole signature of the Manager, acting through one or more duly authorised signatories as designated by the Manager in its sole discretion.

Art. 13. Conflict of Interest and Indemnification.

No contract or other transaction between the Company and any other corporation or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of the managers or officers or shareholders of the Manager is interested in, or is a director, associate, officer, employee or a shareholder of such other corporation or firm.

Any manager or officer of the Manager who serves as a director, officer or employee of any corporation or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other corporation or firm be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

The Company will indemnify each of the Manager and any partner, director or officer of the Manager, and their respective heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred in connection with any action, suit or proceeding to which it may be made a party by reason of being or having been a partner, director or officer of the Company or, at the Manager's request, of any other corporation of which the Company is a shareholder or creditor and from which he/she is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he/she shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct. In the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he/she may be entitled and is without prejudice to Article 11.

Art. 14. Supervisory Board.

The business of the Company and its financial situation, including more in particular its books and accounts, shall be supervised by a Supervisory Board composed of not less than three members, who need not be Shareholders.

The Supervisory Board shall have the powers provided for by Law.

The Supervisory Board shall be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine and shall authorise any actions of the Manager that may, pursuant to applicable law or under the Articles, exceed the powers of the Manager.

The members of the Supervisory Board shall neither participate in, nor interfere with, the management of the Company.

Art. 15. Election.

The members of the Supervisory Board will be elected by the general meeting of Shareholders. The Shareholders' meeting will determine their number and the duration of their appointment, which may not exceed six years. Members of the Supervisory Board will hold office until their successors are elected.

They are re-eligible and they may be removed at anytime, with or without cause, by a resolution adopted by the Shareholders' meeting.

In the event of the total number of members of the Supervisory Board falling below three, the Manager shall forthwith convene a Shareholders' meeting in order to fill such vacancy.

Art. 16. Meetings of the Supervisory Board.

The Supervisory Board will choose from among its members a chairman. It will also choose a secretary, who need not be a member of the Supervisory Board, who will be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Supervisory Board.

The Supervisory Board will meet upon call by its chairman. A meeting of the Supervisory Board must be convened if any two members so require.

The chairman will preside at all meetings of the Supervisory Board, but in his/her absence the Supervisory Board will appoint another member of the Supervisory Board as chairman pro tempore by vote of the majority present at such meeting.

Written notices of any meeting of the Supervisory Board will be given by letter, telegram, telefaxed letter or any other means of transmission ensuring the authenticity of the document and the identification of its author to all members at least two Business Days prior to the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature of such circumstances will be set forth in the notice. The notice will indicate the place of the meeting and will contain the agenda thereof.

The notice may be waived by the consent of each member of the Supervisory Board by letter, telegram, telefaxed letter or other means of transmission ensuring the authenticity of the document and the identification of its author.

No separate notice is required for meetings held at times and places specified in a schedule previously adopted by resolution of the Supervisory Board.

Any member of the Supervisory Board may act at any meeting of the Supervisory Board by appointing by letter, telegram, telefaxed letter or any other means of transmission ensuring the authenticity of the document and the identification of its author another member of the Supervisory Board as his/her proxy. A member of the Supervisory Board may only represent one absent member.

The Supervisory Board can deliberate or act validly only if a majority of its members are present or represented.

Decisions will be taken by a majority of the votes of the members present or represented at such meeting.

One or more members may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication enabling all persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equivalent to a physical presence at the meeting.

The Supervisory Board may also take written resolutions. Such written resolutions, signed by all the members, are proper and valid as though they had been adopted at a meeting of the Supervisory Board which was duly convened and held. It can be documented in a single document or in several separate documents having the same content.

Art. 17. Minutes of meetings of the Supervisory Board.

The minutes of any meeting of the Supervisory Board will be signed by the chairman of the meeting and by any member of the Supervisory Board or the secretary. The proxies will remain attached thereto.

Copies or extracts of such minutes which are produced in judicial proceedings or otherwise will be signed by the chairman and by a member of the Supervisory Board or by the secretary.

Chapter IV.- General Meeting of the shareholders

Art. 18. Powers of the General Meeting of the Shareholders.

Any regularly constituted general meeting of the Shareholders of the Company represents the entire body of Shareholders. Without prejudice to the provisions of Article 10 and to any other powers reserved to the Manager by virtue of the present Articles and without prejudice to its general power under the Law, it shall have the powers to adapt and ratify measures affecting the interests of the Company vis-à-vis third parties or amending the Articles with the agreement of the Manager only.

Art. 19. Annual General Meeting.

The annual general meeting of the Shareholders will be held in the City of Luxembourg, at the registered office of the Company or at such other place as may be specified in the notice convening the meeting, each year on the second Monday of September at 3.00 p.m. CET

If such day is not a Business Day, the meeting will be held on the next following Business Day.

Art. 20. Other General Meetings.

The Manager or the Supervisory Board may convene other general meetings or Class meetings at such place and time as may be specified in the relevant convening notice.

A general meeting must be convened if Shareholders representing at least one tenth of the Company's capital so require.

Art. 21. Notice.

The Shareholders shall meet upon a notice by the Manager or the Supervisory Board (whether the meeting is convened at the Manager's, the Supervisory Board's or the Shareholders' initiative), setting forth the agenda and sent at least 8 calendar days prior to the meeting by registered mail to each Shareholder at the Shareholder's address in the Register.

The agenda for a general meeting of the Shareholders shall also, where appropriate, describe any proposed changes to the Articles and, if applicable, set out the text of those changes affecting the object or form of the Company.

If all the Shareholders are present or represented at a general meeting of the Shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

Art. 22. Attendance - Representation.

All Shareholders are entitled to attend and speak at all general meetings of the Shareholders.

A Shareholder may act at any general meeting of Shareholders by appointing in writing or by telefax or any other means of transmission ensuring the authenticity of the document and the identification of its author as his/her proxy another person who need not be a Shareholder.

A Shareholder which is a company or other legal entity may execute a form of proxy under the hand of a duly authorised officer, or may authorise by letter, by telegram or telefax or any other means of transmission ensuring the authenticity of the document and the identification of its author, such person as it thinks fit to act as its representative at any general meeting of the Shareholders, subject to the production of such evidence of authority as the Manager may require.

Art. 23. Proceedings.

The general meeting of the Shareholders shall be presided by the Manager or by a person designated by the Manager.

The chairman of the general meeting of the Shareholders shall appoint a secretary.

The general meeting of the Shareholders may elect one scrutineer to be chosen from the Shareholders present or represented.

They together form the board of the general meeting of the Shareholders.

Art. 24. Adjournment.

The Manager may at any time during a general meeting of Shareholders adjourn such meeting by four weeks. It must adjourn the meeting if so required by Shareholders representing at least one fifth of the Company's capital.

Such adjournment automatically cancels any resolution already adopted prior thereto.

The adjourned general meeting of the Shareholders has the same agenda as the first one. Unless provided differently therein, proxies regularly deposited in view of the meeting remain valid for the adjourned meeting.

Art. 25. Vote.

The general meeting of the Shareholders may deliberate and vote only on the items comprised in the agenda.

Each Share entitles its holder to one vote.

Except as otherwise required by Law or provided herein, resolutions will be passed by a simple majority of the Shares entitled to vote present and voting, subject to Article 26.

Art. 26. Amendment of these Articles.

At any general meeting of the Shareholders convened in order to amend the Articles of the Company, including its corporate object, or to resolve on issues for which the Law refers to the conditions required for the amendment of the Articles, the quorum shall be at least one half of all the issued and outstanding

Shares having the right to vote as defined in Article 25.

If the quorum requirement is not fulfilled, a second meeting may be convened in accordance with the Law. Any such notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the result of the preceding meeting. The second meeting may validly deliberate, irrespective of the portion of the share capital represented.

In both meetings, resolutions must be passed by at least two thirds of the votes of the Shareholders present or represented and having the right to vote as defined in Article 25, provided that no resolution shall be validly passed unless approved by the Manager.

Unless provided differently therein, any proxy regularly deposited for the first meeting shall remain valid for the second meeting.

Art. 27. Minutes.

The minutes of the general meeting of the Shareholders shall be signed by the board of the meeting.

Copies or extracts of these minutes to be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Manager.

Chapter V.- Financial year

Art. 28. Financial Year.

The Company's financial year begins on the 1st April of each year and ends on the 31st March of the following year.

Art. 29. Adoption of financial statements.

Financial statements shall be drawn up by the Manager and submitted for adoption to the next annual general meeting of the Shareholders. The annual general meeting of the Shareholders shall consider and, if thought fit, adopt the financial statements and vote on the discharge of the Manager and the allocation of the results of the Company in accordance with these Articles.

Chapter VI.- Dissolution, Liquidation

Art. 30. Dissolution, Liquidation.

The Company may be dissolved by a decision of the Shareholders voting with the same quorum and majority as for the amendment of these Articles as set out in Article 26, unless otherwise provided by law, but always subject to the consent of the Manager.

Should the Company be dissolved, the liquidation will be carried out by the Manager.

After payment of, or the creation of sufficient provisions for, all the debts of and charges against the Company and the expenses of liquidation, the liquidation proceeds shall be distributed to the Shareholders in proportion to the amounts paid up on the shares, taking into account the nominal value of the Shares (of any class) they hold and any share premium attached thereto.

In case of dissolution, insolvency or legal incapacity of the Manager or where for any other reason it is impossible for the Manager to act, the Company will not be dissolved.

In that event the Supervisory Board shall convene the general meeting of Shareholders for the purpose of appointing one or more new managers or transforming the Company into another form of company. The Supervisory Board shall designate one or more administrators who shall remain in office until the Shareholders' meeting shall have validly resolved on the issues of its agenda.

The administrators' duties consist of performing urgent acts and acts of ordinary administration.

The administrators are responsible only for the execution of their mandate.

Chapter VII.- Definitions

Art. 31. Definitions.

In these Articles, the following shall have the respective meaning set out below:

Articles : the present articles of incorporation.

Business Day : any day other than a Saturday on which banks are open for business in Luxembourg.

Company : Eden 2 & Cie S.C.A., a Luxembourg société en commandite par actions.

Law : the Luxembourg law of 10 August 1915, as amended, on commercial companies.

Limited Shareholder(s) : the Shareholder(s) holding class A shares, the class B shares, the class C shares and/or the class D shares.

Manager : Eden 2 S.à r.l., the associé-commandité of the Company holding the unlimited Share.

Register : the register of Shares of the Company.

Shareholder(s) : each or all of the holders of class A shares, class B shares, the class C shares and the class D shares, and the unlimited share.

Shares : together and each of the class A shares, class B shares, the class C shares, the class D shares and the unlimited share.

Unlimited Shareholder : the holder of the unlimited share.

Chapter VIII.- Applicable law

Art. 32. Applicable Law.

All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law."

Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing persons in case of discrepancies between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the attorney in fact of the appearing person, who is known to the notary by surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil neuf, le dix-huit juin.

Par-devant Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire ("Assemblée") des actionnaires de "Eden 2 & Cie S.C.A." (la "Société"), une société en commandite par actions ayant son siège social au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, constituée le 8 avril 2008 suivant acte reçu de M^e Blanche Moutrier, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 1128 du 7 mai 2008. Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois le 28 mai 2009 suivant acte de M^e Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, non encore publié au Mémorial.

L'Assemblée a été présidée par Mme Corinne Petit, employée privée, demeurant à Luxembourg.

Il fut nommé comme secrétaire et scrutateur M^e Habiba Boughaba, maître en droit, demeurant à Luxembourg.

Le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire et scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. ressort de ladite liste de présence que toutes les actions émises dans la Société étaient représentées à l'Assemblée et les actionnaires de la Société ont déclaré avoir eu connaissance préalable de l'ordre du jour de sorte que l'Assemblée était valablement constituée et pouvait valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour.

II. L'ordre du jour de l'Assemblée était le suivant:

1. Modification de la dernière phrase du premier paragraphe et des deux derniers paragraphes de l'Article 5 des Statuts;
2. Suppression de la deuxième phrase de l'article 7 des Statuts qui est redondante avec la première phrase du même article;
3. Insertion d'un nouvel Article 8 relatif au transfert d'actions et renumérotation subséquente des Statuts;
4. Modification de la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires de sorte qu'elle soit tenue chaque année le deuxième lundi du mois de septembre à 15.00 heures au lieu du deuxième lundi du mois d'avril à 15.00 heures;
5. Modification de l'exercice social de la Société pour qu'il commence le 1^{er} avril de chaque année et se termine le 31 mars de l'année suivante, étant précisé que l'exercice social en cours ayant commencé le 1^{er} janvier 2009 se terminera le 31 mars 2010;
6. Reclassification de 1.824 actions de classe B d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (1 £) chacune, ensemble avec une prime d'émission de deux Livres Sterling cinq cent quatre-vingt-douze Pence (2,592 £) rattachée à chacune des actions de classe B détenues par Eden 3 S.à r.l., en 1.824 actions de classe D d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (1 £), avec une prime d'émission de deux Livres Sterling cinq cent quatre-vingt-douze Pence (2,592 £) rattachée à chacune des nouvelles actions de classe D.
7. Reclassification de 3.439 actions de classe B d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (1 £) chacune, ensemble avec une prime d'émission de deux Livres Sterling cinq cent quatre-vingt-douze Pence (2,592 £) rattachée à chacune des actions de classe B détenues par Eden 4 S.à r.l., en 3.439 actions de classe D d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (1 £), avec une prime d'émission de deux Livres Sterling cinq cent quatre-vingt-douze Pence (£ 2,592) rattachée à chacune des nouvelles actions de classe D.
8. Refonte intégrale subséquente des Statuts afin de refléter dans les Statuts toutes les modifications suite aux points de l'ordre du jour qui précèdent.

Après délibération, l'Assemblée a pris à l'unanimité les décisions suivantes:

Première résolution

L'Assemblée a décidé de modifier la dernière phrase du premier paragraphe et les deux derniers paragraphes de l'Article 5 afin qu'ils aient la teneur suivante:

" Art. 5. Capital social.

Le capital social émis de la Société est fixé à onze millions trois cent vingt et un mille cinquante-huit Livres Sterling (£ 11.321.058) représenté par six millions deux cent trente-six mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (6.236.799) actions de classe A, trois millions neuf cent soixante-dix mille six cent quatre-vingt-sept (3.970.687) actions de classe B, huit cent trente-cinq mille cent soixante-dix-huit (835.178) actions de classe C et deux cent soixante-dix-huit mille trois cent quatre-vingt-treize (278.393) actions de classe D et une (1) action de commandité d'une valeur nominale de une Livre Sterling (£ 1) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par décision des actionnaires adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

L'action de commandité, les actions de classe A, les actions de classe B, les actions de classe C et les actions de classe D sont collectivement désignées les "Actions".

Les détenteurs d'actions, de quelque classe que ce soit, sont collectivement désignés les "Actionnaires".

Chaque Action donne droit à son Actionnaire à une fraction des actifs et des bénéfices de la Société conformément à l'Article 6.3 et à l'Article 29."

Deuxième résolution

L'Assemblée a décidé de supprimer la deuxième phrase de l'Article 7 qui est redondante avec la première phrase du même Article de sorte que l'article 7 aura la teneur suivante:

" Art. 7. Forme des Actions, Certificats.

Toutes les Actions émises seront uniquement nominatives.

Toutes les Actions de la Société seront inscrites au Registre, qui sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société; le Registre doit indiquer le nom de chaque détenteur, son siège social, le nombre d'Actions qu'il détient et la classe à laquelle elles appartiennent.

Des certificats d'Actions seront émis seulement à la demande des Actionnaires et indiqueront les Actions et seront signés par le Gérant. Cette signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit facsimilée. Tout transfert d'Actions sera inscrit au Registre. Le transfert d'Actions se fera par la délivrance d'un certificat ou de certificats émis en relation avec les Actions de la Société (s'il y en a) accompagnés d'un instrument de transfert satisfaisant pour la Société ou par des déclarations écrites de transfert inscrites au Registre concerné, datées et signées par le cédant et le cessionnaire ou par leurs fondés de pouvoir.

La Société ne reconnaîtra qu'un seul titulaire par Action de la Société. Dans l'hypothèse d'une propriété commune ou d'une nue-propriété et d'un usufruit ou d'un gage ou d'une saisie, la Société peut suspendre l'exercice de tout droit attaché à l'Action concernée, jusqu'à ce qu'une personne aura été désignée pour représenter les propriétaires communs ou nu-propriétaires et usufruitiers ou garants et garantis ou créanciers saisissants et Actionnaires saisis vis-à-vis de la Société.

Lorsqu'un Actionnaire peut justifier à la Société que son certificat d'Action a été égaré, volé ou détruit, un duplicata peut être émis à sa demande aux conditions et garanties (y compris l'indemnisation) que la Société déterminera sous réserve des conditions légales applicables.

Les certificats d'Actions endommagés peuvent être échangés pour des nouveaux sur ordre de la Société. Ces certificats endommagés seront remis à la Société et immédiatement annulés.

La Société peut racheter les Actions Ordinaires de Classe A et les Actions Ordinaires de Classe B dans les conditions prévues par la Loi."

Troisième résolution

L'Assemblée a décidé d'insérer un nouvel Article 8 relatif au transfert d'actions qui aura la teneur suivante:

" Art. 8. Transfert d'actions.

Pour les besoins du présent Article, les termes suivants auront la signification qui leur est attribuée ci-dessous à moins que le contexte ne l'exige autrement:

" **Actions Préférentielles B** " signifie les Actions Préférentielles B d'une valeur nominale d'1 £ dans Eden Acquisition 2 Limited détenues par GMG ou un autre membre de son Groupe d'Actionnaires;

" **Actions Préférentielles EA4** " signifie les actions préférentielles d'1 £ chacune dans le capital d'Eden Acquisition 4 Ltd détenues au moment de l'adoption de ces Statuts par GMG ou un autre membre du Groupe d'Actionnaires de GMG;

" **Actions Ordinaires Sweet** " signifie les Actions C à 1 £ chacune dans le capital de la Société transférées au PPE en sa capacité (i) de nommée de toute personne qui est partie en tant que gérant à un pacte d'actionnaires le cas échéant, ou adhère subséquemment à un pacte d'actionnaires en tant que gérant (pour éviter toute confusion, du Groupe Emap) le cas échéant et dont les droits et obligations en tant que gérant (pour éviter toute confusion, du Groupe Emap) n'ont pas pris fin et (ii) en tant que fiduciaire (trustee), par GMG et APAX;

" **Apax** " signifie Eden 3 S.à.r.l. et Eden 4 S.à.r.l.;

" **Avis de Cession Obligatoire** " a la signification contenue à l'Article 8.13;

" **Cadre Sénior** " signifie le Cadre le plus expérimenté du Groupe Emap de temps à autre et actuellement;

" **Catégorie de Cessionnaire** " signifie la catégorie de personnes comprenant:

(a) toute personne qui est ou qui doit être employée ou engagée par une Société du Groupe JV en remplacement d'un Employé Partant;

(b) tous employés actuels du Groupe JV immédiatement avant la cession envisagée; et

(c) tout PPE

et doit exclure spécifiquement Apax et GMG et les autres membres de leurs Groupes d'Actionnaires respectifs.

" **Cessionnaire Autorisé** " signifie toute personne à laquelle des Actions peuvent être transférées en vertu de l'Article 8.5. ci-dessous;

" **Créance d'Actionnaire** " signifie tout montant dû à un Actionnaire ou un membre d'un Groupe d'Actionnaires par une Société du Groupe JV, que ce soit le biais d'un prêt (loan note), un instrument de paiement en nature ou autrement et comprenant tout droit sur ces derniers (qui comprendra, afin d'éviter tout doute, tous preferred equity certificates de la Société et la Créance d'Actionnaire EA4);

" **Créance d'Actionnaire EA4** " signifie la créance d'actionnaire émise par Eden Acquisition 4 Limited détenue au moment de l'adoption de ces Statuts exclusivement par GMG;

" **Date de Cessation** " signifie la date la plus proche à laquelle la personne concernée devient un Employé Partant;

" **Emap** " signifie Emap International Limited (anciennement Emap Plc) immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 00435820 dont le siège social est à Greater London House, Hampstead Road, London NW1 7 ES;

" **Employé Partant** " signifie:

(a) tout individu qui est employé ou administrateur d'une ou plusieurs Sociétés du Groupe JV qui cesse de l'être et qui ne commence ou ne continue pas autrement à prester des services à l'une des Sociétés du Groupe JV; ou

(b) tout individu dont les services sont autrement prestés à une ou plusieurs Sociétés du Groupe JV et cesse de l'être et qui ne devient ou ne continue pas d'être employé ou administrateur d'une ou plusieurs des Sociétés du Groupe JV;

" **Groupe d'Actionnaires** " signifie un actionnaire et, le cas échéant, et dans chaque cas, de temps à autre:

(a) en relation avec GMG (ou l'un quelconque de leurs Cessionnaires Autorisés), The Scott Trust Limited, GMG et toute société mère de GMG et toute société qui est, directement ou indirectement, une filiale détenue à 100% de GMG ou toute société mère de GMG;

(b) en relation avec Apax (ou l'un quelconque de ses Cessionnaires Autorisés), toute société mère d'Apax et toute société qui est, directement ou indirectement, une filiale à 100% d'Apax ou de toute société mère d'Apax et toute société, limited partnership ou autre entité (ou leurs nommées ou trustees respectifs) envers lesquelles Apax Partners Worldwide LLP ou Apax Partners Europe Managers Limited ou Apax Partners Limited ou Apax WW Nominees Limited est autorisée, directement ou indirectement, à exercer tous les droits de vote ou tous autres droits économiques ou autrement qui est gérée par un gérant unique, directement ou indirectement, contrôlée par ou uniquement par Apax Partners Worldwide LLP ou Apax Partners Europe Managers Limited ou Apax Partners Limited, et à ces fins uniquement, chacun d'Apax Europe VII-A LP, Apax Europe VII-B LP, Apax Europe VII-1 LP et Apax US VII LP feront partie, entre autres, du même Groupe d'Actionnaires;

(c) en relation avec tout autre Actionnaire qui est une société et qui n'est pas directement ou indirectement contrôlée par un fonds géré professionnellement à des fins d'investissement (ou l'un quelconque de ses Cessionnaires Autorisés), toute filiale détenue à 100% de cet Actionnaire et toute société mère ultime de cet Actionnaire et (pour aussi longtemps qu'elle reste la société mère de l'Actionnaire) toute filiale de cette société mère;

(d) en relation avec tout autre Actionnaire qui est directement ou indirectement contrôlé par un fonds géré professionnellement à des fins d'investissement (ou l'un de ses Cessionnaires Autorisés), toute société mère de cet Actionnaire et toute société qui est, directement ou indirectement, une filiale détenue à 100% de l'Actionnaire ou toute société mère de l'Actionnaire et toute société, limited partnership ou toute autre entité (ou leurs nommées ou fiduciaires (trustees) respectifs) envers lesquelles le fonds est autorisé, directement ou indirectement, à exercer tous les droits de vote ou tous autres droits économiques ou autrement qui sont gérés par un gérant unique, directement ou indirectement, contrôlés par ou uniquement par le fonds; et

(e) un Cessionnaire Autorisé en vertu des sous-paragraphes (a) à (d) (inclus) de l'Article 8.5. d'une personne entrant dans le champ d'application des sous-paragraphes (a) à (d) (inclus) de la présente définition du Groupe d'Actionnaires (y compris une personne qui est elle-même un Cessionnaire Autorisé);

" **Groupe de l'Employé Partant** " signifie:

(a) un Employé Partant;

(b) une Personne ayant un lien de Parenté avec un Employé Partant;

(c) les fiduciaires (trustees) à cette époque d'un trust familial d'un Employé Partant; ou

(d) toute autre personne à laquelle un Employé Partant a transféré ou propose de transférer tous Titres;

(e) les nommées de toute les personnes de (a), (b), (c) ou (d) ci-dessus;

" **Groupe Emap** " signifie Emap et ses filiales et entreprises filiales de temps à autre;

" **Groupe JV** " signifie la Société et ses filiales, chacune une " **Société du Groupe JV** ");

" **GMG** " signifie Guardian Media Group plc;

" **Investisseurs** " signifie GMG et Apax;

" **Jour Ouvrable** " signifie un jour (à l'exclusion des samedis et dimanches) pendant lequel les banques sont généralement ouvertes à Londres pour les opérations bancaires normales.

" **Membre du Groupe Principal** " signifie par rapport à chaque Groupe d'Actionnaires:

(a) en relation avec GMG (ou l'un quelconque de leurs Cessionnaires Autorisés), The Scott Trust Limited ou toute personne ou entité à laquelle substantiellement tous les avoirs de The Scott Trust Limited ont été transférés;

(b) en relation avec Apax (ou l'un quelconque de ses Cessionnaires Autorisés), l'associé commandité des fonds détenant des actions dans la(les) société(s) mère d'Apax;

(c) dans l'hypothèse d'un Groupe d'Actionnaires entrant dans le champ du paragraphe (c) de la définition de Groupe d'Actionnaires, l'Actionnaire ou, s'il avait une société-mère à la date à laquelle il est devenu Actionnaire, la société-mère;

(d) dans l'hypothèse d'un Groupe d'Actionnaires entrant dans le champ du paragraphe (d) de la définition de Groupe d'Actionnaires, l'Actionnaire ou le fonds qui, à la date à laquelle il est devenu Actionnaire, gèrait l'Actionnaire;

" **Montant à Payer** " signifie le montant spécifié dans l'Avis de Cession Obligatoire comme étant exigible par rapport aux Titres devant être transférés;

" **OPA** " signifie:

(a) ensemble l'admission de toute partie du capital social de la société concernée à la Liste Officielle de la Financial Services Authority applicable effective au titre du paragraphe 3.2.7G de la loi anglaise régissant les règles d'admission de la UK Financial Services Authority et leur admission sur le marché principal de la Bourse de Londres pour les titres cotés applicables au titre du paragraphe 2.1 des standards d'admission et de notification de la Bourse de Londres; ou

(b) l'octroi d'une autorisation de négociier sur ce marché sur l'AIM (un marché de la Bourse de Londres); ou

(c) leur admission à la cotation sur un marché d'investissement reconnu (tel que ce terme est utilisé à la section 285 du FSMA);

" **PECs** " signifie les preferred equity certificates émis par la Société;

" **Personne ayant un lien de Parenté** " en relation avec un individu, signifie son époux ou son épouse, enfant, gendre ou belle-fille ou membre ayant un lien de parenté plus éloigné;

" **PPE** " signifie le Plan de Participation des Employés (Employee Benefit Trust) d'Eden 2 aux termes d'un acte dénommé Trust Deed daté du 11 juin 2009 conclu entre la Société et RBC cees TRUSTEES LIMITED;

" **Sûreté** " signifie toute hypothèque, droit (fixe ou variable), gage, droit de rétention, trust, sûreté, sûreté réelle, transfert de propriété à titre de garantie ou tout autre droit d'un tiers ou sûreté (légale ou amiable) incluant tout droit de préemption sur ou par rapport aux avoirs pertinents, titre ou droit ou tout autre accord ou arrangement ayant un effet similaire.

" **Titres d'un Employé Partant** " signifie tous titres détenus par le Groupe d'un Employé Partant;

" **Trust Familial** " signifie un trust (qu'il résulte d'un accord, d'une déclaration de trust, d'une disposition testamentaire ou d'une succession ab intestat) selon lequel aucun droit économique immédiat sur les Actions concernées ne peut être, actuellement ou dans le futur, cédé à une personne autre que la personne établissant le trust ou les Personnes ayant un lien de Parenté;

8.1 Nonobstant toute autre disposition de tout pacte d'actionnaires, le cas échéant, aucun Actionnaire ne peut transférer, directement ou indirectement, l'un quelconque des droits sur ses Actions (ni déclencher les dispositions de l'Article 8.8 ou l'Article 8.9) et le Gérant doit refuser d'inscrire tout transfert d'un droit sur une Action (si une telle inscription est requise par la loi) à moins que ce transfert ne soit:

(a) un Transfert Autorisé;

(b) en vertu d'un transfert auquel l'Article 8.10 s'applique ou une OPA;

(c) consenti par tous les autres Investisseurs; ou

(d) conforme à l'Article 8.13;

à condition toujours que les restrictions mentionnées aux sous-paragraphe (a) à (d) inclus du présent Article 8.1 cessent de s'appliquer à Apax, GMG, tout membre de leurs Groupes d'Actionnaires respectifs ou un de leurs Cessionnaires Autorisés suite à l'expiration de la période de 18 mois qui a commencé le 21 décembre 2007.

8.2 Dans le cas d'un Transfert Autorisé par un membre du Groupe d'Actionnaires du cédant, la société ou la personne cessionnaire doit en premier lieu avoir conclu un contrat d'adhésion à tout pacte d'actionnaires, le cas échéant, par lequel elle accepte d'être liée par les dispositions de tout pacte d'actionnaires, le cas échéant, liant le cédant, et si ledit cessionnaire cesse d'être dans le même Groupe d'Actionnaires que le Membre du Groupe Principal du cédant immédiatement avant ce transfert, il devra sans délai ré-transférer toutes les Actions qu'il détient au jour en question au membre du Groupe d'Actionnaires pertinent de ce Membre du Groupe Principal.

8.3 Dans le cas d'un transfert d'Actions autrement que par le biais d'une OPA, d'une vente ou d'un transfert à un membre du Groupe d'Actionnaires du cédant, le cessionnaire devra en premier lieu avoir conclu un contrat d'adhésion à tout pacte d'actionnaires, le cas échéant, par lequel il accepte d'être lié par les dispositions de tout pacte d'actionnaires, le cas échéant, liant le cédant.

8.4 Droit de Vente de GMG .

Dans le cas où Apax propose de vendre certaines des Actions détenues par lui ou par son Groupe d'Actionnaires de bonne foi aux conditions normales de vente à un tiers non lié, il doit s'assurer que GMG (le " **Droit de Vente de GMG** "):

(a) ait en la possibilité de participer aux discussions portant sur la vente proposée avec Apax au même moment où Apax entame des discussions avec un tiers,

(b) soit autorisé à participer au processus de vente selon les mêmes termes, pour autant que cela est possible, que ce ceux qui sont accordés aux tiers, et

(c) ait la possibilité de soumettre une offre pour ces Actions conformément aux conditions du processus de vente applicables à ces tiers et selon des conditions qui ne sont pas moins favorables que celles accordées à ces tiers.

8.5 Transferts Autorisés .

Pour les besoins du présent Article 8.5, les transferts suivants peuvent être effectués nonobstant les restrictions prévues à l'Article 8.1. (chacun un " **Transfert Autorisé** "):

(a) un transfert d'un intérêt économique par un individu à une Personne ayant un Lien de Parenté ou aux membres d'un Trust Familial établi par cet individu;

(b) un transfert par les membres d'un Trust Familial d'un intérêt économique dans des Actions qu'ils détiennent en cette capacité de nouveaux membres de ce Trust Familial, à une personne qui a un intérêt économique immédiat dans le cadre de ce Trust Familial ou au fondateur;

(c) dans le cas d'un Investisseur (ou l'un de ses Cessionnaires Autorisés), un transfert d'Actions à une personne qui devra détenir ces Actions en tant que nominée du cédant;

(d) dans le cas d'un Investisseur (ou l'un de ses Cessionnaires Autorisés), un transfert d'Actions par un nominée au bénéficiaire économique de ces Actions à un autre nominée du même bénéficiaire économique;

(e) dans le cas d'un Investisseur (ou l'un de ses Cessionnaires Autorisés), un transfert d'Actions par un Actionnaire à un membre de son Groupe d'Actionnaires conformément à l'Article 8.1.;

(f) une opération de prise de participations en consortium (syndication) à concurrence de 30 pour cent de la participation initiale d'Apax par le total de la valeur nominale totale et de la valeur de prime d'émission (représentant le nombre d'Actions B détenu par Apax à la date des présentes ou une date ultérieure qui peut être décidée (à l'exclusion, afin d'éviter tout doute, des Actions C) pour les affiliés d'Apax et les investisseurs;

(g) un transfert effectué conformément aux droits de cession conjointe (tag along) prévus à l'Article 8.9 (Droits de Cession Conjointe);

(h) un transfert effectué conformément à l'émission d'un avis de sortie conjointe (drag along) prévus à l'Article 8.10 (Droits de Sortie Conjointe);

(i) un transfert à RBC cees TRUSTEES LIMITED;

(j) un transfert d'un droit économique par RBC cees TRUSTEES LIMITED conformément aux termes du PPE; ou

(k) tout autre transfert avec l'accord d'Apax et de GMG;

mais le sous-paragraphe (a) de cet Article 8.5 ne s'appliquera par aux transferts d'Actions par un trustee ou un nominée.

8.6 Si un Trust Familial dont les membres détiennent un droit économique sur des Actions cesse d'être un Trust Familial, ses membres devront notifier sans délai à la Société la survenance d'un tel événement et, à moins que le Gérant ne le décide, ils devront transférer cet intérêt économique à l'individu qui a constitué ce Trust Familial.

8.7 Chacun des Actionnaires s'engage à transférer ces Actions à un membre actuel du Groupe d'Actionnaires de son Membre du Groupe Principal avant qu'il ne cesse à tout moment d'être membre de ce Groupe d'Actionnaires et si un Actionnaire viole les dispositions du présent Article 8.7, il devra (sans limitation quant aux responsabilités qu'il encoure à cet égard) effectuer ce transfert aussitôt que possible.

8.8 Chacun des Actionnaires s'engage à ne pas effectuer de transfert autre que l'intégralité des droits économiques et juridiques sur une Action conformément aux présents Statuts ou tout pacte d'actionnaires, le cas échéant. Il ne devra notamment pas transférer ou causer le transfert indirect, économique ou dérivé d'une Action ou d'un droit dans une Action. Sans limitation quant à ce qui précède, chaque Actionnaire s'engage à ne pas transférer un droit sur une Action de la Société dans un nominée ou une société holding qui aurait le même ou substantiellement le même effet que le transfert d'Actions dans cette société. Le présent Article 8.8. n'empêchera pas une transaction spécifiquement permise à l'Article 8.5. d'avoir lieu.

8.9 Droits de Cession Conjointe .

(a) Sous réserve des dispositions de l'Article 8.10., si un Actionnaire propose de transférer un droit sur des Actions ("**Actions Tag**") autrement qu'à un membre de son Groupe d'Actionnaires (le "**Transfert**"), et ces Actions représentent (ou si elles sont assorties de tout droit sur les Actions transférées par cet actionnaire ou son Groupe d'Actionnaires (autrement qu'à un autre membre de son Groupe d'Actionnaires) pendant une période de 12 mois qui précède immédiatement la date du transfert proposé (un tel droit sur les Actions ensemble avec les Actions Tag étant la "**Totalité des Actions Tag**") représente au moins 5 pour cent, par valeur nominale des Actions alors détenues (directement ou indirectement) par ce Groupe d'Actionnaires, le transfert ne doit pas être effectué à moins que le cessionnaire proposé ait inconditionnellement offert d'acquérir un nombre d'Actions émises (directement ou indirectement) détenues par les autres Actionnaires (autrement que les Actions détenues (directement ou indirectement) par tout détenteur qui est lié ou qui agit de concert avec le cessionnaire proposé des Actions dont le Transfert est proposé ou qui est un membre du même Groupe d'Actionnaires que le cédant proposé) tel qu'il représente la même proportion des Actions des autres Actionnaires que les Actions Tag ou la Totalité des Actions Tag (le cas échéant) représentent dans la détention d'Actions totale (directe et indirecte) du cédant proposant, selon les mêmes termes et conditions que ceux du Transfert.

(b) Cette offre doit rester ouverte pour acceptation au minimum 21 Jours Ouvrables.

(c) Aucune offre n'est requise en vertu du présent Article 8.9. si un Avis de Sortie Conjointe a été envoyé en vertu de l'Article 8.10. Afin d'éviter tout doute, le présent Article 8.9. s'appliquera à chaque transfert d'Actions en vertu du Droit de Vente de GMG conformément à l'Article 8.4.

8.10 Droits de Sortie Conjointe .

(a) Sous réserve du Droit de Vente de GMG, dans le cas d'un transfert de bonne foi à un tiers non lié dans les conditions normales de vente de 100 pour cent des Actions détenues par Apax et son Groupe d'Actionnaires (le "**Transfert Déclencheur**"), son détenteur (ou s'il y a plus d'un détenteur, chacun d'entre eux) (les "**Actionnaires Demandeurs**") auront le droit de demander aux autres détenteurs de Actions (y compris RBC cees TRUSTEES LIMITED et RBC cees NOMINEES LIMITED (les "Actionnaires Sollicités") qu'ils transfèrent ou causent le transfert dans un délai d'un Jour Ouvrable à compter de la demande faite par les Actionnaires Demandeurs moyennant un avis écrit aux Actionnaires Sollicités de tous (et non par une partie uniquement) leurs droits dans les Actions.

(b) Le transfert devra avoir lieu selon les mêmes termes et conditions (y compris de prix) qui auront été déterminés entre les Actionnaires Demandeurs et le cessionnaire proposé.

(c) Le droit des Actionnaires Demandeurs sera exercé par les Actionnaires Demandeurs par envoi d'un avis écrit aux Actionnaires Sollicités à cette fin (l'"**Avis de Sortie Conjointe**") accompagné d'une copie de tous les documents requis pour signature par les Actionnaires Sollicités en vue de donner effet au transfert requis.

8.11 Aucun Actionnaire ne devra transférer un droit sur une Action à moins que cet Actionnaire transfère ou cause simultanément le transfert au même cessionnaire (ou un membre de son Groupe d'Actionnaires) en contrepartie d'espèces (ou tenant compte de la valeur des Actions Préférentielles B et des Actions Préférentielles EA4 étant leur valeur nominale plus tous les arriérés de dividendes payables jusqu'à et incluant la date de leur transfert):

(a) dans le cas d'un transfert d'Actions de classe A, une proportion d'Actions Préférentielles B, toute Action Préférentielle EA4 ou toute partie d'une créance d'Actionnaire le cas échéant détenue par ce cédant (ou un membre de son Groupe d'Actionnaires) telle que le nombre de Actions de classe A transférées rapporté à toutes les Actions de classe A détenues par cet Actionnaire (ou membres de son Groupe d'Actionnaires);

(b) dans le cas d'un transfert d'Actions de classe B, une proportion d'Actions Préférentielles de classe B, ou toute partie d'une créance d'Actionnaire le cas échéant détenue par ce cédant (ou un membre de son Groupe d'Actionnaires) telle que le nombre de Actions de classe B transférées rapporté à toutes les Actions de classe B détenues par cet Actionnaire (ou membres de son Groupe d'Actionnaires);

(c) dans le cas d'un transfert d'Actions de classe D, une proportion d'Actions Préférentielles D, ou toute partie de créance d'Actionnaire détenue par ce cédant (ou un membre de son Groupe d'Actionnaires) telle que le nombre de Actions de classe D transférées rapporté à toutes les Actions de classe D détenues par cet Actionnaire (ou membres de son Groupe d'Actionnaires).

8.12 Chacun des Investisseurs accepte, dans le cas d'une vente en vertu des Articles 8.9. ou 8.10., qu'aucun cédant ne soit obligé de donner au cessionnaire une quelconque garantie ou indemnité à l'exception de celles relatives au droit, la capacité et l'autorisation de transfert.

8.13 Le Gérant sera en droit à tout moment à partir de la Date de Cessation de délivrer un avis écrit (l'"**Avis de Cession Obligatoire**") à tout ou partie des membres du Groupe de l'Employé Partant qui détient des Titres ou tout autre titre émis par la Société. L'Avis de Cession Obligatoire peut exiger de tous les membres concernés, endéans deux Jours Ouvrables à partir de la date de l'Avis de Cession Obligatoire, de transférer ou de faire transférer les Titres détenus par eux à:

a) dans l'hypothèse des Actions Ordinaires Sweet Actions Ordinaires, ce(s) membre(s) de la Catégorie des Cessionnaires tels que le Gérant peut le spécifier (ayant pris en considération la recommandation du Cadre Sénior (à moins que le Cadre Sénior ne soit un Employé Partant) et ayant reçu l'approbation du comité de rémunération de la Société s'il en est, par rapport au transfert envisagé); et

b) dans l'hypothèse de tous autres Titres ou tous autres titres émis par la Société, à ce(s) membre(s) de la Catégorie de Cessionnaires tels que le comité de rémunération, s'il en est, peut le spécifier (ses personnes ayant indiqué quelles souhaitent acquérir ces Titres et être liées par les conditions de tout pacte d'actionnaires le cas échéant) dont le solde (s'il en est) étant transféré à GMG et Apax au pro rata des montant payés (incluant toute prime d'émission) sur les Actions détenues alors par chacun de GMG et Apax à la date de cet Avis de Cession Obligatoire,

dans chaque cas au(x) prix (sous réserve que le(s) prix ne soi(en)t pas inférieur(s) à ce qui est prévu à l'Article 8.14 et sous réserve de l'Article 8.20), chaque fois tels que spécifiés dans l'Avis de Cession Obligatoire.

Dès réception de cet Avis de Cession Obligatoire, le Groupe de l'Employé Partant sera obligé de transférer ou de faire transférer les Titres ou tous autres titres émis par la Société, directement ou indirectement, par les membres du Groupe de l'Employé Partant, conformément au conditions de l'Avis de Cession Obligatoire.

8.14 Le prix auquel ces Titres peuvent être transférés conformément à l'Article 8.13 doit être déterminé par le Gérant et ne peut être inférieur à:

a) dans le cas des Actions Ordinaires Sweet:

(i) si la Raison du Départ est une Bonne Raison: le plus élevé (A) du Coût et (B) la Valeur de Marché; ou

(ii) si la Raison du Départ est une Mauvaise Raison: le plus bas (A) du Coût et (B) la Valeur de Marché.

b) dans le cas de Titres autre que les Actions Ordinaires Sweet: la Valeur de Marché.

8.15 Dans l'Article 8.14

a) La " **Raison du Départ** " signifie la raison pour un Employé Partant de devenir une Employé Partant;

b) " **Bonne Raison** " signifie toute raison qui n'est pas une Mauvaise Raison;

c) " **Mauvaise Raison** " signifie:

(i) la démission volontaire d'un Employé Partant qui n'est pas la conséquence d'une décision d'une cour, d'un tribunal de la juridiction compétente qui revient à un licenciement; ou

(ii) la fin du contrat de service d'un Employé Partant (ou tout autre arrangement selon lequel ses services sont prestés à une Société du Groupe JV) décidée par une Société du Groupe JV dans des circonstances dans lesquelles cette Société du Groupe JV a droit de mettre fin unilatéralement à ce contrat sans paiement de dommages ou de paiement d'un préavis;

d) " **Coût** " signifie le montant payé (par le biais d'un achat ou le prix de souscription) des titres en question par le premier membre (d'un point de vue temporel) du groupe de l'Employé Partant qui a acquis ces titres; et

e) " **Valeur de Marché** " a le sens qui lui est donné aux Articles 8.16 et 8.17.

8.16 En déterminant la Valeur de Marché des Titres faisant l'objet de l'Avis de Cession Obligatoire pour les besoins de l'Article 8.14, le comité de rémunération (s'il en est) peut proposer (suite à une consultation avec le Cadre Sénior (à moins que le Cadre Sénior ne soit l'Employé Partant)) à l'Employé Partant un prix qui, s'il est accepté par l'Employé Partant, est censé être la Valeur de Marché. En l'absence d'accord endéans cinq Jours Ouvrables à partir de la date pertinente de l'Avis de Cession Obligatoire, la Valeur de Marché devra être déterminée conformément à l'article 8.17 ou, au choix de la Société, la Valeur de Marché doit être fondée sur le prix par Action ou par Livre Sterling (1 £) de valeur nominale (dans le cas de PECs ou de Créances d'Actionnaires EA4) inclus dans la Valeur de Marché déterminée en dernier lieu conformément à l'Article 8.17 lorsque cette détermination a été mise en oeuvre dans les neuf derniers mois précédant la Date de Cessation (à condition de tenir compte des événements (tels que les acquisitions, les cessions, les prépaiements et les remboursements de créances et de refinancements) qui ont eu lieu depuis cette évaluation et qui affectent (y compris par le biais de coût de synergie ou d'économie et/ou affectant le chiffre d'affaire ou la rentabilité) la valeur des Titres devant être transférés et, lorsque qu'elles sont disponibles, référence doit être faite à des évaluations indépendantes (s'il s'agit du Groupe JV, une part importante de celle-ci ou d'une société cible) préparées en relation avec de tels événements).

8.17 Sous réserve de l'Article 8.16, la Valeur de Marché des Titres faisant l'objet de l'Avis de Cession Obligatoire (les " **Titres Transférés** ") doit être la Valeur de Marché des Titres Transférés supposant qu'une vente de l'intégralité du capital social émis par la Société entre l'acheteur consentant et le vendeur consentant à la Date de Cessation telle que certifiée dès que cela est raisonnablement réalisable par l'une des quatre grandes sociétés de réviseurs d'entreprises nommée par le comité de rémunération (s'il en est) (les " **Réviseurs d'entreprises** ") agissant en tant qu'experts et non en tant qu'arbitres et dont la détermination doit, en l'absence d'erreur manifeste, soit définitive et lie les parties concernées. Les Réviseurs d'Entreprises doivent être instruits par le comité de rémunération (s'il en est) endéans 10 Jours Ouvrables à partir de la date pertinente de l'Avis de Cession Obligatoire pour certifier la Valeur de Marché des Titres Transférés dès que cela est raisonnablement praticable. Les Réviseurs d'Entreprises ne doivent pas tenir compte du fait que les Titres incluent une majorité ou une minorité de droits de participation dans la Société (si c'est pertinent) ou le fait que leur cessibilité soit restreinte du dispositions de ces Statuts. En l'absence d'accord du comité de rémunération, s'il en est, les Réviseurs d'Entreprises seront nommés par Apax.

8.18 Les coûts et dépenses des Réviseurs d'Entreprises doivent être supportés par la Société qui doit être remboursée par l'Employé Partant: (i) dans leur intégralité si la Valeur de Marché déterminée par les Réviseurs d'Entreprises représente 90% ou moins que ce qui est proposé par le comité de rémunération (s'il en est) conformément à l'Article 8.16; et (ii) à hauteur de 50% si la Valeur de Marché déterminée par les Réviseurs d'Entreprises représente plus de 90% de ce qui est proposé par le comité de rémunération conformément à l'Article 8.16 mais pas plus que 110% de cette dernière.

8.19 Une obligation de transfert de titres suivant ces Articles est présumée être une obligation de transfert ou de faire transférer, l'intégralité des droits juridiques et économiques de ces Titres libres de toute Sûreté (à moins que le contexte ne le nécessite autrement).

8.20 Dans l'hypothèse où la Raison du Départ est une Mauvaise Raison et qu'il est déterminé le jour-même ou avant la Date de Paiement (telle que définie à l'Article 8.21 (b) par le Gérant (agissant raisonnablement) que l'Employé Partant a enfreint (i) son contrat de service et/ou (ii) les conventions prises en tant que partie à un engagement suivant tout pacte d'actionnaires le cas échéant (les " **Engagement Restrictifs** "), alors et nonobstant le montant actuel des pertes financières subies par la Société concernant ce manquement, la contrepartie relative au transfert à la cession de la créance sur les Titres de l'Employé Partant par le Groupe de l'Employé Partant (à la suite de l'application des articles 8.13 à 8.17 inclus) doivent être réduits de 50%, et le solde étant retenu au profit de la Société.

8.21 Sous réserve des Articles 8.20 et 8.22 la créance au titre de la contrepartie relative aux Titres de l'Employé Partant doit être payée comme suit:

(a) si la Raison du Départ est une Bonne Raison, le Montant à Payer doit être payé à la date du transfert des Titres Concernés; et

(b) si la Raison du Départ est une Mauvaise Raison:

i) 50% du Montant à Payer doit être payé à la date du transfert des Titres Concernés; et

ii) le solde du Montant à Payer (s'il en est) doit être payé le premier Jour Ouvrable suivant l'expiration des Engagements Restrictifs (la " **Date de Paiement** ") et toute somme qui pourrait devenir exigible au profit du Groupe de l'Employé Partant suivant cet article 8.21 (b) doit être tenue sur un compte séquestre portant intérêt (devant être ouvert à la date du transfert des Titres de l'Employé Partant avec une partie tierce indépendante au profit de l'Employé Partant concerné suivant les conditions que la Société peut raisonnablement déterminer). Sous réserve de l'Article 8.22 tout intérêt doit être comptabilisé au profit de l'Employé Partant.

8.22 Toute somme due à la Société ou à tout PPE par le membre concerné du Groupe de l'Employé Partant doit être déduit de tous les montants exigibles conformément à l'Article 8.21, ces sommes devant être payées à la Société ou à tout PPE (le cas échéant) pour le compte du membre concerné.

8.23 Nonobstant les dispositions des Articles 8.20 et 8.22 (inclus), tout cessionnaire de Titres de l'Employé Partant doit fournir à la Société l'intégralité du Montant à Payer avant le transfert des Titres de l'Employé Partant, ces paiements constituent une décharge complète des obligations du cessionnaire concernant les Titres de l'Employé Partant.

8.24 Les dispositions de l'Article 8 ne doivent créer aucune sûreté sur les Titres de l'Employé Partant en faveur de tout membre du Groupe de l'Employé Partant.

8.25 Aucun Actionnaire ne sera obligé de vendre une Action lors d'une OPA. Dans la mesure où des Actionnaires vendent des actions lors d'une OPA, cette vente se fera selon des conditions substantiellement identiques et dans les mêmes proportions que les Actions qu'ils détiennent sauf accord contraire.

8.26 Sauf accord des Investisseurs et du Gérant, aucune Action ne sera allouée ou transférée à une personne qui n'est pas encore Actionnaire (un " **Nouvel Actionnaire** ") à moins qu'au moment de, ou avant, cette allocation ou ce transfert, elle (ou, si elle est le nommée d'une autre personne, cette autre personne) conclut un contrat d'adhésion au pacte d'actionnaires, le cas échéant, dans la capacité suivante:

(a) si le Nouvel Actionnaire est un employé d'un membre du Groupe JV ou s'il est proposé qu'il le devienne, en tant que gérant (pour éviter toute confusion, du Groupe Emap); et

(b) dans tous les autres cas, en tant que partie."

Suite à l'insertion de ce nouvel Article 8, l'Assemblée a décidé de renuméroter intégralement les Statuts tel que mentionné dans les Statuts modifiés et refondus.

Quatrième résolution

L'Assemblée a décidé de modifier la date de l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour qu'elle soit tenue le deuxième lundi du mois de septembre à 15.00 heures au lieu du deuxième lundi du mois d'avril à 15.00 heures.

Cinquième résolution

L'Assemblée a décidé de modifier l'exercice social de la Société afin qu'elle commence le 1^{er} avril de chaque année et se termine le 31 mars de l'année suivante.

L'Assemblée a en outre décidé que l'exercice social en cours qui a commencé le 1^{er} janvier 2009 se terminera le 31 mars 2010.

Sixième résolution

L'Assemblée a décidé de reclassifier 1.824 actions de classe B d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (1 £) chacune, ensemble avec une prime d'émission de deux Livres Sterling cinq cent quatre-vingt-douze Pence (2,592 £) rattachée à chacune des actions de classe B détenues par Eden 3 S.à r.l., en 1.824 actions de classe D d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (1 £), avec une prime d'émission de deux Livres Sterling cinq cent quatre-vingt-douze Pence (£ 2,592) rattachée à chacune des nouvelles actions de classe D.

Septième résolution

L'Assemblée a décidé de reclassifier 3.439 actions de classe B d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (1 £) chacune, ensemble avec une prime d'émission de deux Livres Sterling cinq cent quatre-vingt-douze Pence (2,592 £) rattachée à chacune des actions de classe B détenues par Eden 4 S.à r.l., en 3.439 actions de classe D d'une valeur nominale d'une Livre Sterling (1 £), avec une prime d'émission de deux Livres Sterling cinq cent quatre-vingt-douze Pence (2,592 £) rattachée à chacune des nouvelles actions de classe D.

En conséquence des résolutions ci-dessus, l'Assemblée a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société de sorte qu'il la teneur suivante:

" Art. 5. Capital social.

Le capital social émis de la Société est fixé à onze millions trois cent vingt et un mille cinquante-huit Livres Sterling (£ 11.321.058) représenté par six millions deux cent trente-six mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (6.236.799) actions de classe A, trois millions neuf cent soixante-cinq mille soixante-quatre (3.965.064) actions de classe B, huit cent trente-cinq mille cent soixante-dix-huit (835.178) actions de classe C et deux cent quatre-vingt-quatre mille seize (284.016) actions

de classe D et une (1) action de commandité d'une valeur nominale de une Livre Sterling (£ 1) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par décision des actionnaires adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

L'action de commandité, les actions de classe A, les actions de classe B, les actions de classe C et les actions de classe D sont collectivement désignées les " **Actions** ".

Les détenteurs d'actions, de quelque classe que ce soit, sont collectivement désignés les " **Actionnaires** ".

Chaque Action donne droit à son Actionnaire à une fraction des actifs et des bénéfices de la Société conformément à l'Article 6.3 et à l'Article 29."

Huitième résolution

Suite aux résolutions qui précèdent, l'Assemblée a décidé de modifier et intégralement refondre les Statuts afin de refléter dans les Statuts toutes les modifications décidées dans les résolutions précédentes de sorte que les Statuts auront la teneur suivante:

"Chapitre I^{er} .- Forme, Dénomination sociale, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme, Dénomination sociale.

Il existe entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront Actionnaires par la suite une société en la forme d'une société en commandite par actions qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et les présents Statuts.

La Société existera sous la dénomination sociale d' **Eden 2 & Cie S.C.A.**

Art. 2. Siège social.

Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la Ville de Luxembourg par décision du Gérant.

Au cas où le Gérant estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières ou produits dérivés de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des participations dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut, de temps en temps, emprunter sous toute forme, et retirer, faire, accepter, endosser, signer et procéder à l'émission d'effets de commerce, lettres de change, bons de souscription, d'obligations, de certificats de créance ou tout autre instrument négociable ou non négociable et reconnaissances de dettes.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, sûretés ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société, prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique, financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 4. Durée.

La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute à tout moment, par une résolution des Actionnaires adoptée aux conditions requises pour une modification des présents Statuts.

La Société ne sera pas dissoute dans l'hypothèse où l'Actionnaire Commandité démissionne ou est révoqué comme Gérant, liquidé, déclaré en faillite ou incapable à continuer son commerce.

Dans des circonstances pareilles, l'Article 29 s'appliquera.

Chapitre II.- Capital social, Droits aux Distributions attachés aux Actions, Rachat d'Actions

Art. 5. Capital social.

Le capital social émis de la Société est fixé à onze millions trois cent vingt et un mille cinquante-huit Livres Sterling (£ 11.321.058) représenté par six millions deux cent trente-six mille sept cent quatre-vingt-dix-neuf (6.236.799) actions de classe A, trois millions neuf cent soixante-cinq mille soixante-quatre (3.965.064) actions de classe B, huit cent trente-cinq mille cent soixante-dix-huit (835.178) actions de classe C et deux cent quatre-vingt-quatre mille seize (284.016) actions de classe D et une (1) action de commandité d'une valeur nominale de une Livre Sterling (£ 1) chacune. Le capital de la

Société peut être augmenté ou réduit par décision des actionnaires adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

L'action de commandité, les actions de classe A, les actions de classe B, les actions de classe C et les actions de classe D sont collectivement désignées les " **Actions** ".

Les détenteurs d'actions, de quelque classe que ce soit, sont collectivement désignés les " **Actionnaires** ".

Chaque Action donne droit à son Actionnaire à une fraction des actifs et des bénéfices de la Société conformément à l'Article 6.3 et à l'Article 29.

Art. 6. Bénéfices Nets, Réserve Légale, Droits aux Distributions attachés aux Actions.

6.1. Les bénéfices non consolidés révisés pour chaque exercice social, après déduction des dépenses générales et de fonctionnement, des charges et dépréciations, constitueront les bénéfices nets de la Société pour cette période.

6.2. Des bénéfices nets ainsi déterminés, cinq pour cent seront déduits et affectés à la réserve légale. Cette déduction cessera d'être obligatoire dès que le montant de la réserve légale aura atteint un dixième du capital social souscrit de la Société.

6.3. Le solde des bénéfices nets peut être utilisé pour distribution aux Actionnaires. Toute prime d'émission sera librement distribuable.

6.4. Des dividendes intérimaires peuvent être payés par décision du Gérant, sous réserve des conditions prévues par la Loi.

Art. 7. Forme des Actions, Certificats.

Toutes les Actions émises seront uniquement nominatives.

Toutes les Actions de la Société seront inscrites au Registre, qui sera tenu par la Société ou par une ou plusieurs personnes désignées à cet effet par la Société; le Registre doit indiquer le nom de chaque détenteur, son siège social, le nombre d'Actions qu'il détient et la classe à laquelle elles appartiennent.

Des certificats d'Actions seront émis seulement à la demande des Actionnaires et indiqueront les Actions et seront signés par le Gérant. Cette signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit facsimilée. Tout transfert d'Actions sera inscrit au Registre. Le transfert d'Actions se fera par la délivrance d'un certificat ou de certificats émis en relation avec les Actions de la Société (s'il y en a) accompagnés d'un instrument de transfert satisfaisant pour la Société ou par des déclarations écrites de transfert inscrites au Registre concerné, datées et signées par le cédant et le cessionnaire ou par leurs fondés de pouvoir.

La Société ne reconnaîtra qu'un seul titulaire par Action de la Société. Dans l'hypothèse d'une propriété commune ou d'une nue-propriété et d'un usufruit ou d'un gage ou d'une saisie, la Société peut suspendre l'exercice de tout droit attaché à l'Action concernée, jusqu'à ce qu'une personne aura été désignée pour représenter les propriétaires communs ou nu-propriétaires et usufruitiers ou garants et garantis ou créanciers saisissants et Actionnaires saisis vis-à-vis de la Société.

Lorsqu'un Actionnaire peut justifier à la Société que son certificat d'Action a été égaré, volé ou détruit, un duplicata peut être émis à sa demande aux conditions et garanties (y compris l'indemnisation) que la Société déterminera sous réserve des conditions légales applicables.

Les certificats d'Actions endommagés peuvent être échangés pour des nouveaux sur ordre de la Société. Ces certificats endommagés seront remis à la Société et immédiatement annulés.

La Société peut racheter les Actions Ordinaires de Classe A et les Actions Ordinaires de Classe B dans les conditions prévues par la Loi.

Art. 8. Transfert d'actions.

Pour les besoins du présent Article, les termes suivants auront la signification qui leur est attribuée ci-dessous à moins que le contexte ne l'exige autrement:

" **Actions Préférentielles B** " signifie les Actions Préférentielles B d'une valeur nominale d'1 £ dans Eden Acquisition 2 Limited détenues par GMG ou un autre membre de son Groupe d'Actionnaires;

" **Actions Préférentielles EA4** " signifie les actions préférentielles d'1 £ chacune dans le capital d'Eden Acquisition 4 Ltd détenues au moment de l'adoption de ces Statuts par GMG ou un autre membre du Groupe d'Actionnaires de GMG;

" **Actions Ordinaires Sweet** " signifie les Actions C à 1 £ chacune dans le capital de la Société transférées au PPE en sa capacité (i) de nommée de toute personne qui est partie en tant que gérant à un pacte d'actionnaires le cas échéant, ou adhère subséquemment à un pacte d'actionnaires en tant que gérant (pour éviter toute confusion, du Groupe Emap) le cas échéant et dont les droits et obligations en tant que gérant (pour éviter toute confusion, du Groupe Emap) n'ont pas pris fin et (ii) en tant que fiduciaire (trustee), par GMG et APAX;

" **Apax** " signifie Eden 3 S.à.r.l. et Eden 4 S.à.r.l.;

" **Avis de Cession Obligatoire** " a la signification contenue à l'Article 8.13;

" **Cadre Sénior** " signifie le Cadre le plus expérimenté du Groupe Emap de temps à autre et actuellement;

" **Catégorie de Cessionnaire** " signifie la catégorie de personnes comprenant:

(a) toute personne qui est ou qui doit être employée ou engagée par une Société du Groupe JV en remplacement d'un Employé Partant;

(b) tous employés actuels du Groupe JV immédiatement avant la cession envisagée; et

(c) tout PPE

et doit exclure spécifiquement Apax et GMG et les autres membres de leurs Groupes d'Actionnaires respectifs.

" **Cessionnaire Autorisé** " signifie toute personne à laquelle des Actions peuvent être transférées en vertu de l'Article 8.5. ci-dessous;

" **Créance d'Actionnaire** " signifie tout montant dû à un Actionnaire ou un membre d'un Groupe d'Actionnaires par une Société du Groupe JV, que ce soit le biais d'un prêt (loan note), un instrument de paiement en nature ou autrement et comprenant tout droit sur ces derniers (qui comprendra, afin d'éviter tout doute, tous preferred equity certificates de la Société et la Créance d'Actionnaire EA4);

" **Créance d'Actionnaire EA4** " signifie la créance d'actionnaire émise par Eden Acquisition 4 Limited détenue au moment de l'adoption de ces Statuts exclusivement par GMG;

" **Date de Cessation** " signifie la date la plus proche à laquelle la personne concernée devient un Employé Partant;

" **Emap** " signifie Emap International Limited (anciennement Emap Plc) immatriculée en Angleterre et au Pays de Galles sous le numéro 00435820 dont le siège social est à Greater London House, Hampstead Road, London NW1 7 ES;

" **Employé Partant** " signifie:

(a) tout individu qui est employé ou administrateur d'une ou plusieurs Sociétés du Groupe JV qui cesse de l'être et qui ne commence ou ne continue pas autrement à prester des services à l'une des Sociétés du Groupe JV; ou

(b) tout individu dont les services sont autrement prestés à une ou plusieurs Sociétés du Groupe JV et cesse de l'être et qui ne devient ou ne continue pas d'être employé ou administrateur d'une ou plusieurs des Sociétés du Groupe JV;

" **Groupe d'Actionnaires** " signifie un actionnaire et, le cas échéant, et dans chaque cas, de temps à autre:

(a) en relation avec GMG (ou l'un quelconque de leurs Cessionnaires Autorisés), The Scott Trust Limited, GMG et toute société mère de GMG et toute société qui est, directement ou indirectement, une filiale détenue à 100% de GMG ou toute société mère de GMG;

(b) en relation avec Apax (ou l'un quelconque de ses Cessionnaires Autorisés), toute société mère d'Apax et toute société qui est, directement ou indirectement, une filiale à 100% d'Apax ou de toute société mère d'Apax et toute société, limited partnership ou autre entité (ou leurs nomines ou trustees respectifs) envers lesquelles Apax Partners Worldwide LLP ou Apax Partners Europe Managers Limited ou Apax Partners Limited ou Apax WW Nominees Limited est autorisée, directement ou indirectement, à exercer tous les droits de vote ou tous autres droits économiques ou autrement qui est gérée par un gérant unique, directement ou indirectement, contrôlée par ou uniquement par Apax Partners Worldwide LLP ou Apax Partners Europe Managers Limited ou Apax Partners Limited, et à ces fins uniquement, chacun d'Apax Europe VII-A LP, Apax Europe VII-B LP, Apax Europe VII-1 LP et Apax US VII LP feront partie, entre autres, du même Groupe d'Actionnaires;

(c) en relation avec tout autre Actionnaire qui est une société et qui n'est pas directement ou indirectement contrôlée par un fonds géré professionnellement à des fins d'investissement (ou l'un quelconque de ses Cessionnaires Autorisés), toute filiale détenue à 100% de cet Actionnaire et toute société mère ultime de cet Actionnaire et (pour aussi longtemps qu'elle reste la société mère de l'Actionnaire) toute filiale de cette société mère;

(d) en relation avec tout autre Actionnaire qui est directement ou indirectement contrôlé par un fonds géré professionnellement à des fins d'investissement (ou l'un de ses Cessionnaires Autorisés), toute société mère de cet Actionnaire et toute société qui est, directement ou indirectement, une filiale détenue à 100% de l'Actionnaire ou toute société mère de l'Actionnaire et toute société, limited partnership ou toute autre entité (ou leurs nomines ou fiduciaires (trustees) respectifs) envers lesquelles le fonds est autorisé, directement ou indirectement, à exercer tous les droits de vote ou tous autres droits économiques ou autrement qui sont gérés par un gérant unique, directement ou indirectement, contrôlés par ou uniquement par le fonds; et

(e) un Cessionnaire Autorisé en vertu des sous-paragraphes (a) à (d) (inclus) de l'Article 8.5. d'une personne entrant dans le champ d'application des sous-paragraphes (a) à (d) (inclus) de la présente définition du Groupe d'Actionnaires (y compris une personne qui est elle-même un Cessionnaire Autorisé);

" **Groupe de l'Employé Partant** " signifie:

(a) un Employé Partant;

(b) une Personne ayant un lien de Parenté avec un Employé Partant;

(c) les fiduciaires (trustees) à cette époque d'un trust familial d'un Employé Partant; ou

(d) toute autre personne à laquelle un Employé Partant a transféré ou propose de transférer tous Titres;

(e) les nomines de toute les personnes de (a), (b), (c) ou (d) ci-dessus;

" **Groupe Emap** " signifie Emap et ses filiales et entreprises filiales de temps à autre;

" **Groupe JV** " signifie la Société et ses filiales, chacune une " **Société du Groupe JV** ";

" **GMG** " signifie Guardian Media Group plc;

" **Investisseurs** " signifie GMG et Apax;

" **Jour Ouvrable** " signifie un jour (à l'exclusion des samedis et dimanches) pendant lequel les banques sont généralement ouvertes à Londres pour les opérations bancaires normales.

" **Membre du Groupe Principal** " signifie par rapport à chaque Groupe d'Actionnaires:

(a) en relation avec GMG (ou l'un quelconque de leurs Cessionnaires Autorisés), The Scott Trust Limited ou toute personne ou entité à laquelle substantiellement tous les avoirs de The Scott Trust Limited ont été transférés;

(b) en relation avec Apax (ou l'un quelconque de ses Cessionnaires Autorisés), l'associé commandité des fonds détenant des actions dans la(les) société(s) mère d'Apax;

(c) dans l'hypothèse d'un Groupe d'Actionnaires entrant dans le champ du paragraphe (c) de la définition de Groupe d'Actionnaires, l'Actionnaire ou, s'il avait une société-mère à la date à laquelle il est devenu Actionnaire, la société-mère;

(d) dans l'hypothèse d'un Groupe d'Actionnaires entrant dans le champ du paragraphe (d) de la définition de Groupe d'Actionnaires, l'Actionnaire ou le fonds qui, à la date à laquelle il est devenu Actionnaire, gèrait l'Actionnaire;

" **Montant à Payer** " signifie le montant spécifié dans l'Avis de Cession Obligatoire comme étant exigible par rapport aux Titres devant être transférés;

" **OPA** " signifie:

(a) ensemble l'admission de toute partie du capital social de la société concernée à la Liste Officielle de la Financial Services Authority applicable effective au titre du paragraphe 3.2.7G de la loi anglaise régissant les règles d'admission de la UK Financial Services Authority et leur admission sur le marché principal de la Bourse de Londres pour les titres cotés applicables au titre du paragraphe 2.1 des standards d'admission et de notification de la Bourse de Londres; ou

(b) l'octroi d'une autorisation de négocier sur ce marché sur l'AIM (un marché de la Bourse de Londres); ou

(c) leur admission à la cotation sur un marché d'investissement reconnu (tel que ce terme est utilisé à la section 285 du FSMA);

" **PECs** " signifie les preferred equity certificates émis par la Société;

" **Personne ayant un lien de Parenté** " en relation avec un individu, signifie son époux ou son épouse, enfant, gendre ou belle-fille ou membre ayant un lien de parenté plus éloigné;

" **PPE** " signifie le Plan de Participation des Employés (Employee Benefit Trust) d'Eden 2 aux termes d'un acte dénommé Trust Deed daté du 11 juin 2009 conclu entre la Société et RBC cees TRUSTEES LIMITED;

" **Sûreté** " signifie toute hypothèque, droit (fixe ou variable), gage, droit de rétention, trust, sûreté, sûreté réelle, transfert de propriété à titre de garantie ou tout autre droit d'un tiers ou sûreté (légale ou amiable) incluant tout droit de préemption sur ou par rapport aux avoirs pertinents, titre ou droit ou tout autre accord ou arrangement ayant un effet similaire.

" **Titres d'un Employé Partant** " signifie tous titres détenus par le Groupe d'un Employé Partant;

" **Trust Familial** " signifie un trust (qu'il résulte d'un accord, d'une déclaration de trust, d'une disposition testamentaire ou d'une succession ab intestat) selon lequel aucun droit économique immédiat sur les Actions concernées ne peut être, actuellement ou dans le futur, cédé à une personne autre que la personne établissant le trust ou les Personnes ayant un lien de Parenté;

8.1 Nonobstant toute autre disposition de tout pacte d'actionnaires, le cas échéant, aucun Actionnaire ne peut transférer, directement ou indirectement, l'un quelconque des droits sur ses Actions (ni déclencher les dispositions de l'Article 8.8 ou l'Article 8.9) et le Gérant doit refuser d'inscrire tout transfert d'un droit sur une Action (si une telle inscription est requise par la loi) à moins que ce transfert ne soit:

(a) un Transfert Autorisé;

(b) en vertu d'un transfert auquel l'Article 8.10 s'applique ou une OPA;

(c) consenti par tous les autres Investisseurs; ou

(d) conforme à l'Article 8.13;

à condition toujours que les restrictions mentionnées aux sous-paragraphe (a) à (d) inclus du présent Article 8.1 cessent de s'appliquer à Apax, GMG, tout membre de leurs Groupes d'Actionnaires respectifs ou un de leurs Cessionnaires Autorisés suite à l'expiration de la période de 18 mois qui a commencé le 21 décembre 2007.

8.2 Dans le cas d'un Transfert Autorisé par un membre du Groupe d'Actionnaires du cédant, la société ou la personne cessionnaire doit en premier lieu avoir conclu un contrat d'adhésion à tout pacte d'actionnaires, le cas échéant, par lequel elle accepte d'être liée par les dispositions de tout pacte d'actionnaires, le cas échéant, liant le cédant, et si ledit cessionnaire cesse d'être dans le même Groupe d'Actionnaires que le Membre du Groupe Principal du cédant immédiatement avant ce transfert, il devra sans délai ré-transférer toutes les Actions qu'il détient au jour en question au membre du Groupe d'Actionnaires pertinent de ce Membre du Groupe Principal.

8.3 Dans le cas d'un transfert d'Actions autrement que par le biais d'une OPA, d'une vente ou d'un transfert à un membre du Groupe d'Actionnaires du cédant, le cessionnaire devra en premier lieu avoir conclu un contrat d'adhésion à tout pacte d'actionnaires, le cas échéant, par lequel il accepte d'être lié par les dispositions de tout pacte d'actionnaires, le cas échéant, liant le cédant.

8.4 Droit de Vente de GMG .

Dans le cas où Apax propose de vendre certaines des Actions détenues par lui ou par son Groupe d'Actionnaires de bonne foi aux conditions normales de vente à un tiers non lié, il doit s'assurer que GMG (le "**Droit de Vente de GMG**"):

- (a) ait en la possibilité de participer aux discussions portant sur la vente proposée avec Apax au même moment où Apax entame des discussions avec un tiers,
- (b) soit autorisé à participer au processus de vente selon les mêmes termes, pour autant que cela est possible, que ce ceux qui sont accordés aux tiers, et
- (c) ait la possibilité de soumettre une offre pour ces Actions conformément aux conditions du processus de vente applicables à ces tiers et selon des conditions qui ne sont pas moins favorables que celles accordées à ces tiers.

8.5 Transferts Autorisés .

Pour les besoins du présent Article 8.5, les transferts suivants peuvent être effectués nonobstant les restrictions prévues à l'Article 8.1. (chacun un "**Transfert Autorisé**"):

- a. un transfert d'un intérêt économique par un individu à une Personne ayant un Lien de Parenté ou aux membres d'un Trust Familial établi par cet individu;
 - b. un transfert par les membres d'un Trust Familial d'un intérêt économique dans des Actions qu'ils détiennent en cette capacité de nouveaux membres de ce Trust Familial, à une personne qui a un intérêt économique immédiat dans le cadre de ce Trust Familial ou au fondateur;
 - c. dans le cas d'un Investisseur (ou l'un de ses Cessionnaires Autorisés), un transfert d'Actions à une personne qui devra détenir ces Actions en tant que nominée du cédant;
 - d. dans le cas d'un Investisseur (ou l'un de ses Cessionnaires Autorisés), un transfert d'Actions par un nominée au bénéficiaire économique de ces Actions à un autre nominée du même bénéficiaire économique;
 - e. dans le cas d'un Investisseur (ou l'un de ses Cessionnaires Autorisés), un transfert d'Actions par un Actionnaire à un membre de son Groupe d'Actionnaires conformément à l'Article 8.1.;
 - f. une opération de prise de participations en consortium (syndication) à concurrence de 30 pour cent de la participation initiale d'Apax par le total de la valeur nominale totale et de la valeur de prime d'émission (représentant le nombre d'Actions B détenu par Apax à la date des présentes ou une date ultérieure qui peut être décidée (à l'exclusion, afin d'éviter tout doute, des Actions C) pour les affiliés d'Apax et les investisseurs;
 - g. un transfert effectué conformément aux droits de cession conjointe (tag along) prévus à l'Article 8.9 (Droits de Cession Conjointe);
 - h. un transfert effectué conformément à l'émission d'un avis de sortie conjointe (drag along) prévus à l'Article 8.10 (Droits de Sortie Conjointe);
 - i. un transfert à RBC cees TRUSTEES LIMITED;
 - j. un transfert d'un droit économique par RBC cees TRUSTEES LIMITED conformément aux termes du PPE; ou
 - k. tout autre transfert avec l'accord d'Apax et de GMG;
- mais le sous-paragraphe (a) de cet Article 8.5 ne s'appliquera par aux transferts d'Actions par un trustee ou un nominée.

8.6 Si un Trust Familial dont les membres détiennent un droit économique sur des Actions cesse d'être un Trust Familial, ses membres devront notifier sans délai à la Société la survenance d'un tel événement et, à moins que le Gérant ne le décide, ils devront transférer cet intérêt économique à l'individu qui a constitué ce Trust Familial.

8.7 Chacun des Actionnaires s'engage à transférer ces Actions à un membre actuel du Groupe d'Actionnaires de son Membre du Groupe Principal avant qu'il ne cesse à tout moment d'être membre de ce Groupe d'Actionnaires et si un Actionnaire viole les dispositions du présent Article 8.7, il devra (sans limitation quant aux responsabilités qu'il encoure à cet égard) effectuer ce transfert aussitôt que possible.

8.8 Chacun des Actionnaires s'engage à ne pas effectuer de transfert autre que l'intégralité des droits économiques et juridiques sur une Action conformément aux présents Statuts ou tout pacte d'actionnaires, le cas échéant. Il ne devra notamment pas transférer ou causer le transfert indirect, économique ou dérivé d'une Action ou d'un droit dans une Action. Sans limitation quant à ce qui précède, chaque Actionnaire s'engage à ne pas transférer un droit sur une Action de la Société dans un nominée ou une société holding qui aurait le même ou substantiellement le même effet que le transfert d'Actions dans cette société. Le présent Article 8.8. n'empêchera pas une transaction spécifiquement permise à l'Article 8.5. d'avoir lieu.

8.9 Droits de Cession Conjointe .

(a) Sous réserve des dispositions de l'Article 8.10., si un Actionnaire propose de transférer un droit sur des Actions ("**Actions Tag**") autrement qu'à un membre de son Groupe d'Actionnaires (le "**Transfert**"), et ces Actions représentent (ou si elles sont assorties de tout droit sur les Actions transférées par cet actionnaire ou son Groupe d'Actionnaires (autrement qu'à un autre membre de son Groupe d'Actionnaires) pendant une période de 12 mois qui précède immédiatement la date du transfert proposé (un tel droit sur les Actions ensemble avec les Actions Tag étant la "**Totalité des Actions Tag**") représente au moins 5 pour cent, par valeur nominale des Actions alors détenues (directement ou indirectement) par ce Groupe d'Actionnaires, le transfert ne doit pas être effectué à moins que le cessionnaire proposé ait

inconditionnellement offert d'acquérir un nombre d'Actions émises (directement ou indirectement) détenues par les autres Actionnaires (autrement que les Actions détenues (directement ou indirectement) par tout détenteur qui est lié ou qui agit de concert avec le cessionnaire proposé des Actions dont le Transfert est proposé ou qui est un membre du même Groupe d'Actionnaires que le cédant proposé) tel qu'il représente la même proportion des Actions des autres Actionnaires que les Actions Tag ou la Totalité des Actions Tag (le cas échéant) représentent dans la détention d'Actions totale (directe et indirecte) du cédant proposant, selon les mêmes termes et conditions que ceux du Transfert.

(b) Cette offre doit rester ouverte pour acceptation au minimum 21 Jours Ouvrables.

(c) Aucune offre n'est requise en vertu du présent Article 8.9. si un Avis de Sortie Conjointe a été envoyé en vertu de l'Article 8.10. Afin d'éviter tout doute, le présent Article 8.9. s'appliquera à chaque transfert d'Actions en vertu du Droit de Vente de GMG conformément à l'Article 8.4.

8.10 Droits de Sortie Conjointe .

(a) Sous réserve du Droit de Vente de GMG, dans le cas d'un transfert de bonne foi à un tiers non lié dans les conditions normales de vente de 100 pour cent des Actions détenues par Apax et son Groupe d'Actionnaires (le "**Transfert Déclencheur**"), son détenteur (ou s'il y a plus d'un détenteur, chacun d'entre eux) (les "**Actionnaires Demandeurs**") auront le droit de demander aux autres détenteurs de Actions (y compris RBC cees TRUSTEES LIMITED et RBC cees NOMINEES LIMITED (les "**Actionnaires Sollicités**") qu'ils transfèrent ou causent le transfert dans un délai d'un Jour Ouvrable à compter de la demande faite par les Actionnaires Demandeurs moyennant un avis écrit aux Actionnaires Sollicités de tous (et non par une partie uniquement) leurs droits dans les Actions.

(b) Le transfert devra avoir lieu selon les mêmes termes et conditions (y compris de prix) qui auront été déterminés entre les Actionnaires Demandeurs et le cessionnaire proposé.

(c) Le droit des Actionnaires Demandeurs sera exercé par les Actionnaires Demandeurs par envoi d'un avis écrit aux Actionnaires Sollicités à cette fin (l'"**Avis de Sortie Conjointe**") accompagné d'une copie de tous les documents requis pour signature par les Actionnaires Sollicités en vue de donner effet au transfert requis.

8.11 Aucun Actionnaire ne devra transférer un droit sur une Action à moins que cet Actionnaire transfère ou cause simultanément le transfert au même cessionnaire (ou un membre de son Groupe d'Actionnaires) en contrepartie d'espèces (ou tenant compte de la valeur des Actions Préférentielles B et des Actions Préférentielles EA4 étant leur valeur nominale plus tous les arriérés de dividendes payables jusqu'à et incluant la date de leur transfert):

(d) dans le cas d'un transfert d'Actions de classe A, une proportion d'Actions Préférentielles B, toute Action Préférentielle EA4 ou toute partie d'une créance d'Actionnaire le cas échéant détenue par ce cédant (ou un membre de son Groupe d'Actionnaires) telle que le nombre de Actions de classe A transférées rapporté à toutes les Actions de classe A détenues par cet Actionnaire (ou membres de son Groupe d'Actionnaires);

(a) dans le cas d'un transfert d'Actions de classe B, une proportion d'Actions Préférentielles de classe B, ou toute partie d'une créance d'Actionnaire le cas échéant détenue par ce cédant (ou un membre de son Groupe d'Actionnaires) telle que le nombre de Actions de classe B transférées rapporté à toutes les Actions de classe B détenues par cet Actionnaire (ou membres de son Groupe d'Actionnaires);

(b) dans le cas d'un transfert d'Actions de classe D, une proportion d'Actions Préférentielles D, ou toute partie de créance d'Actionnaire détenue par ce cédant (ou un membre de son Groupe d'Actionnaires) telle que le nombre de Actions de classe D transférées rapporté à toutes les Actions de classe D détenues par cet Actionnaire (ou membres de son Groupe d'Actionnaires).

8.12 Chacun des Investisseurs accepte, dans le cas d'une vente en vertu des Articles 8.9. ou 8.10., qu'aucun cédant ne soit obligé de donner au cessionnaire une quelconque garantie ou indemnité à l'exception de celles relatives au droit, la capacité et l'autorisation de transfert.

8.13 Le Gérant sera en droit à tout moment à partir de la Date de Cessation de délivrer un avis écrit (l'"**Avis de Cession Obligatoire**") à tout ou partie des membres du Groupe de l'Employé Partant qui détient des Titres ou tout autre titre émis par la Société. L'Avis de Cession Obligatoire peut exiger de tous les membres concernés, endéans deux Jours Ouvrables à partir de la date de l'Avis de Cession Obligatoire, de transférer ou de faire transférer les Titres détenus par eux à:

a) dans l'hypothèse des Actions Ordinaires Sweet Actions Ordinaires, ce(s) membre(s) de la Catégorie des Cessionnaires tels que le Gérant peut le spécifier (ayant pris en considération la recommandation du Cadre Sénior (à moins que le Cadre Sénior ne soit un Employé Partant) et ayant reçu l'approbation du comité de rémunération de la Société s'il en est, par rapport au transfert envisagé); et

b) dans l'hypothèse de tous autres Titres ou tous autres titres émis par la Société, à ce(s) membre(s) de la Catégorie de Cessionnaires tels que le comité de rémunération, s'il en est, peut le spécifier (ses personnes ayant indiqué quelles souhaitent acquérir ces Titres et être liées par les conditions de tout pacte d'actionnaires le cas échéant) dont le solde (s'il en est) étant transféré à GMG et Apax au pro rata des montant payés (incluant toute prime d'émission) sur les Actions détenues alors par chacun de GMG et Apax à la date de cet Avis de Cession Obligatoire,

dans chaque cas au(x) prix (sous réserve que le(s) prix ne soi(en)t pas inférieur(s) à ce qui est prévu à l'Article 8.14 et sous réserve de l'Article 8.20), chaque fois tels que spécifiés dans l'Avis de Cession Obligatoire.

Dès réception de cet Avis de Cession Obligatoire, le Groupe de l'Employé Partant sera obligé de transférer ou de faire transférer les Titres ou tous autres titres émis par la Société, directement ou indirectement, par les membres du Groupe de l'Employé Partant, conformément aux conditions de l'Avis de Cession Obligatoire.

8.14 Le prix auquel ces Titres peuvent être transférés conformément à l'Article 8.13 doit être déterminé par le Gérant et ne peut être inférieur à:

- a) dans le cas des Actions Ordinaires Sweet:
 - (i) si la Raison du Départ est une Bonne Raison: le plus élevé (A) du Coût et (B) la Valeur de Marché; ou
 - (ii) si la Raison du Départ est une Mauvaise Raison: le plus bas (A) du Coût et (B) la Valeur de Marché.
- b) dans le cas de Titres autre que les Actions Ordinaires Sweet: la Valeur de Marché.

8.15 Dans l'Article 8.14

- a) La " **Raison du Départ** " signifie la raison pour un Employé Partant de devenir un Employé Partant;
- b) " **Bonne Raison** " signifie toute raison qui n'est pas une Mauvaise Raison;
- (c) " **Mauvaise Raison** " signifie:
 - (i) la démission volontaire d'un Employé Partant qui n'est pas la conséquence d'une décision d'une cour, d'un tribunal de la juridiction compétente qui revient à un licenciement; ou
 - (ii) la fin du contrat de service d'un Employé Partant (ou tout autre arrangement selon lequel ses services sont prestés à une Société du Groupe JV) décidée par une Société du Groupe JV dans des circonstances dans lesquelles cette Société du Groupe JV a droit de mettre fin unilatéralement à ce contrat sans paiement de dommages ou de paiement d'un préavis;
- d) " **Coût** " signifie le montant payé (par le biais d'un achat ou le prix de souscription) des titres en question par le premier membre (d'un point de vue temporel) du groupe de l'Employé Partant qui a acquis ces titres; et
- e) " **Valeur de Marché** " a le sens qui lui est donné aux Articles 8.16 et 8.17.

8.16 En déterminant la Valeur de Marché des Titres faisant l'objet de l'Avis de Cession Obligatoire pour les besoins de l'Article 8.14, le comité de rémunération (s'il en est) peut proposer (suite à une consultation avec le Cadre Sénior (à moins que le Cadre Sénior ne soit l'Employé Partant)) à l'Employé Partant un prix qui, s'il est accepté par l'Employé Partant, est censé être la Valeur de Marché. En l'absence d'accord endéans cinq Jours Ouvrables à partir de la date pertinente de l'Avis de Cession Obligatoire, la Valeur de Marché devra être déterminée conformément à l'article 8.17 ou, au choix de la Société, la Valeur de Marché doit être fondée sur le prix par Action ou par Livre Sterling (1 £) de valeur nominale (dans le cas de PECs ou de Créances d'Actionnaires EA4) inclus dans la Valeur de Marché déterminée en dernier lieu conformément à l'Article 8.17 lorsque cette détermination a été mise en oeuvre dans les neuf derniers mois précédant la Date de Cessation (à condition de tenir compte des événements (tels que les acquisitions, les cessions, les prépaiements et les remboursements de créances et de refinancements) qui ont eu lieu depuis cette évaluation et qui affectent (y compris par le biais de coût de synergie ou d'économie et/ou affectant le chiffre d'affaire ou la rentabilité) la valeur des Titres devant être transférés et, lorsque qu'elles sont disponibles, référence doit être faite à des évaluations indépendantes (s'il s'agit du Groupe JV, une part importante de celle-ci ou d'une société cible) préparées en relation avec de tels événements).

8.17 Sous réserve de l'Article 8.16, la Valeur de Marché des Titres faisant l'objet de l'Avis de Cession Obligatoire (les " **Titres Transférés** ") doit être la Valeur de Marché des Titres Transférés supposant qu'une vente de l'intégralité du capital social émis par la Société entre l'acheteur consentant et le vendeur consentant à la Date de Cessation telle que certifiée dès que cela est raisonnablement réalisable par l'une des quatre grandes sociétés de réviseurs d'entreprises nommée par le comité de rémunération (s'il en est) (les " **Réviseurs d'entreprises** ") agissant en tant qu'experts et non en tant qu'arbitres et dont la détermination doit, en l'absence d'erreur manifeste, soit définitive et lie les parties concernées. Les Réviseurs d'Entreprises doivent être instruits par le comité de rémunération (s'il en est) endéans 10 Jours Ouvrables à partir de la date pertinente de l'Avis de Cession Obligatoire pour certifier la Valeur de Marché des Titres Transférés dès que cela est raisonnablement praticable. Les Réviseurs d'Entreprises ne doivent pas tenir compte du fait que les Titres incluent une majorité ou une minorité de droits de participation dans la Société (si c'est pertinent) ou le fait que leur cessibilité soit restreinte ou les dispositions de ces Statuts. En l'absence d'accord du comité de rémunération, s'il en est, les Réviseurs d'Entreprises seront nommés par Apax.

8.18 Les coûts et dépenses des Réviseurs d'Entreprises doivent être supportés par la Société qui doit être remboursée par l'Employé Partant: (i) dans leur intégralité si la Valeur de Marché déterminée par les Réviseurs d'Entreprises représente 90% ou moins de ce qui est proposé par le comité de rémunération (s'il en est) conformément à l'Article 8.16; et (ii) à hauteur de 50% si la Valeur de Marché déterminée par les Réviseurs d'Entreprises représente plus de 90% de ce qui est proposé par le comité de rémunération conformément à l'Article 8.16 mais pas plus que 110% de cette dernière.

8.19 Une obligation de transfert de titres suivant ces Articles est présumée être une obligation de transfert ou de faire transférer, l'intégralité des droits juridiques et économiques de ces Titres libres de toute Sûreté (à moins que le contexte ne le nécessite autrement).

8.20 Dans l'hypothèse où la Raison du Départ est une Mauvaise Raison et qu'il est déterminé le jour-même ou avant la Date de Paiement (telle que définie à l'Article 8.21 (b) par le Gérant (agissant raisonnablement) que l'Employé Partant a enfreint (i) son contrat de service et/ou (ii) les conventions prises en tant que partie à un engagement suivant tout pacte d'actionnaires le cas échéant (les " **Engagement Restrictifs** ")), alors et nonobstant le montant actuel des pertes financières

subies par la Société concernant ce manquement, la contrepartie relative au transfert à la cession de la créance sur les Titres de l'Employé Partant par le Groupe de l'Employé Partant (à la suite de l'application des articles 8.13 à 8.17 inclus) doivent être réduits de 50%, et le solde étant retenu au profit de la Société.

8.21 Sous réserve des Articles 8.20 et 8.22 la créance au titre de la contrepartie relative aux Titres de l'Employé Partant doit être payée comme suit:

(a) si la Raison du Départ est une Bonne Raison, le Montant à Payer doit être payé à la date du transfert des Titres Concernés; et

(b) si la Raison du Départ est une Mauvaise Raison:

i) 50% du Montant à Payer doit être payé à la date du transfert des Titres Concernés; et

ii) le solde du Montant à Payer (s'il en est) doit être payé le premier Jour Ouvrable suivant l'expiration des Engagements Restrictifs (la " **Date de Paiement** ") et toute somme qui pourrait devenir exigible au profit du Groupe de l'Employé Partant suivant cet article 8.21 (b) doit être tenue sur un compte séquestre portant intérêt (devant être ouvert à la date du transfert des Titres de l'Employé Partant avec une partie tierce indépendante au profit de l'Employé Partant concerné suivant les conditions que la Société peut raisonnablement déterminer). Sous réserve de l'Article 8.22 tout intérêt doit être comptabilisé au profit de l'Employé Partant.

8.22 Toute somme due à la Société ou à tout PPE par le membre concerné du Groupe de l'Employé Partant doit être déduit de tous les montants exigibles conformément à l'Article 8.21, ces sommes devant être payées à la Société ou à tout PPE (le cas échéant) pour le compte du membre concerné.

8.23 Nonobstant les dispositions des Articles 8.20 et 8.22 (inclus), tout cessionnaire de Titres de l'Employé Partant doit fournir à la Société l'intégralité du Montant à Payer avant le transfert des Titres de l'Employé Partant, ces paiements constituent une décharge complète des obligations du cessionnaire concernant les Titres de l'Employé Partant.

8.24 Les dispositions de l'Article 8 ne doivent créer aucune sûreté sur les Titres de l'Employé Partant en faveur de tout membre du Groupe de l'Employé Partant.

8.25 Aucun Actionnaire ne sera obligé de vendre une Action lors d'une OPA. Dans la mesure où des Actionnaires vendent des actions lors d'une OPA, cette vente se fera selon des conditions substantiellement identiques et dans les mêmes proportions que les Actions qu'ils détiennent sauf accord contraire.

8.26 Sauf accord des Investisseurs et du Gérant, aucune Action ne sera allouée ou transférée à une personne qui n'est pas encore Actionnaire (un " **Nouvel Actionnaire** ") à moins qu'au moment de, ou avant, cette allocation ou ce transfert, elle (ou, si elle est le nommée d'une autre personne, cette autre personne) conclut un contrat d'adhésion au pacte d'actionnaires, le cas échéant, dans la capacité suivante:

(a) si le Nouvel Actionnaire est un employé d'un membre du Groupe JV ou s'il est proposé qu'il le devienne, en tant que gérant (pour éviter toute confusion, du Groupe Emap); et

(b) dans tous les autres cas, en tant que partie.

Art. 9. Responsabilité de l'Actionnaire Commandité et des Actionnaires Commanditaires.

L'Actionnaire Commandité sera solidairement et conjointement responsable pour tous les engagements de la Société qui ne peuvent pas être couverts avec les biens de la Société.

Les Actionnaires Commanditaires devront s'abstenir d'agir pour le compte de la Société d'aucune manière ou dans aucune capacité que ce soit, sauf pour l'exercice de leur droit en tant qu'Actionnaires dans les assemblées générales des Actionnaires et ils seront dans cette capacité, sans préjudice quant aux autres engagements à la Société, seulement responsables pour le paiement à la Société de la valeur nominale et de la prime d'émission des Actions qu'ils souscrivent et détiennent.

III.- Gestion, Conseil de Surveillance

Art. 10. Gestion.

La Société sera gérée par Eden 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 41, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg, en cours d'immatriculation auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, en sa capacité de seul Actionnaire Commandité (" **associé-commandité** ") de la Société (ci-après le " **Gérant** ").

Le Gérant ne pourra être révoqué de sa capacité de gérant de la Société sans son consentement.

Art. 11. Pouvoirs du Gérant.

Le Gérant a les pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition de la Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la Loi ou par les présents Statuts à l'assemblée générale des Actionnaires sont de la compétence du Gérant.

Le Gérant peut nommer de temps à autre des fondés de pouvoir de la Société, y compris un directeur général, un secrétaire et tout assistant de directeur général, des secrétaires, assistants ou d'autres responsables ou mandataires considérés nécessaires pour le fonctionnement et la gestion de la Société. Toute nomination de la sorte peut être révoquée à tout moment par le Gérant. Les fondés de pouvoir nommés, sauf disposition contraire dans les présents Statuts, auront les pouvoirs et devoirs qui leur ont été assignés par le Gérant.

Art. 12. Représentation de la Société.

La Société sera engagée vis-à-vis des tiers par la seule signature du Gérant, agissant par le biais d'un ou plusieurs mandataires dûment autorisés, tels que désignés par le Gérant à sa seule discrétion.

Art. 13. Conflit d'intérêt et Indemnisations.

Aucun contrat ni aucune transaction que la Société pourra conclure avec d'autres sociétés ou firmes ne pourront être affectés ou viciés par le fait que le Gérant ou un ou plusieurs directeurs, ou fondés de pouvoir ou actionnaires du Gérant auraient un intérêt quelconque dans telle autre société ou firme ou par le fait qu'il en serait administrateur, associé, fondé de pouvoir, employé ou actionnaire.

L'administrateur ou fondé de pouvoir du Gérant, qui est administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou firme avec laquelle la Société passe des contrats, ou avec laquelle elle est autrement en relation d'affaires, ne sera pas par là même privé du droit de délibérer, de voter et d'agir en ce qui concerne des matières en relation avec pareil contrat ou pareilles affaires.

La Société indemnifiera le Gérant et tout partenaire, directeur, ou fondé de pouvoir du Gérant, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs, des dépenses raisonnablement occasionnées par toutes actions ou procès auxquels il aura été partie en sa qualité de partenaire, directeur ou fondé de pouvoir de la Société ou pour avoir été, à la demande du Gérant, partenaire, directeur, ou fondé de pouvoir de toute autre société dont la Société est actionnaire ou créditrice par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf le cas où dans pareils actions ou procès il sera finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration. En cas de transaction, une telle indemnité ne sera accordée qu'en relation avec les affaires couvertes par la transaction et seulement si la Société est informée par son conseil juridique que la personne à indemniser n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Ce droit à indemnisation n'exclura pas d'autres droits dans son chef et s'appliquera sans préjudice de l'Article 11.

Art. 14. Conseil de Surveillance.

Les opérations de la Société et sa situation financière, comprenant notamment la tenue de sa comptabilité, seront surveillées par un Conseil de Surveillance composé de trois membres au moins qui n'ont pas besoin d'être Actionnaires.

Le Conseil de Surveillance aura les pouvoirs déterminés par la Loi.

Le Conseil de Surveillance sera consulté par le Gérant sur toutes les affaires que le Gérant lui soumettra et ratifiera les actes du Gérant qui pourraient, selon la loi applicable ou les Statuts, excéder les pouvoirs du Gérant.

Les membres du Conseil de Surveillance ne devront ni participer, ni interférer dans la gestion de la Société.

Art. 15. Election.

Les membres du Conseil de Surveillance seront élus par l'assemblée générale des Actionnaires. L'assemblée des Actionnaires déterminera leur nombre et la durée de leur nomination, qui ne peut pas excéder six années. Les membres du Conseil de Surveillance resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus. Ils sont rééligibles et ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans motifs, par résolution adoptée par l'assemblée générale des Actionnaires.

Au cas où le nombre total de membres du Conseil de Surveillance devient inférieur à trois, le Gérant devra immédiatement convoquer une assemblée des Actionnaires de façon à combler ce poste vacant.

Art. 16. Réunions du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance choisira parmi ses membres un président. Il choisira aussi un secrétaire qui n'a pas besoin d'être membre du Conseil de Surveillance, qui aura comme fonction de dresser les procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance.

Le Conseil de Surveillance se réunira sur convocation de son président. Une réunion du Conseil de Surveillance doit être convoquée à la demande de n'importe quels des deux membres.

Le président présidera toutes les réunions du Conseil de Surveillance, mais en son absence, le Conseil de Surveillance désignera un autre membre du Conseil de Surveillance en tant que président pro tempore à la majorité des présents à cette réunion.

Avis écrit de toute réunion du Conseil de Surveillance sera donné à tous les membres par lettre, télégramme, lettre faxée ou tout autre moyen de transmission garantissant l'authenticité du document et l'identification de son auteur au moins deux Jours Ouvrables avant la date prévue pour cette réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront exposés dans l'avis. L'avis indiquera le lieu de la réunion et contiendra son ordre du jour.

Il pourra être passé outre à cette convocation de l'assentiment de tout membre du Conseil de Surveillance par lettre, télégramme, télex ou d'autre moyen de transmission assurant l'authenticité du document et l'identification de son auteur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil de Surveillance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil de Surveillance.

Tout membre pourra se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Surveillance en désignant par lettre, télégramme, lettre téléfaxée ou tout autre moyen de transmission assurant l'authenticité du document et l'identification de son auteur, un autre membre du Conseil de Surveillance pour le/la représenter. Un membre du Conseil de Surveillance ne pourra représenter qu'un membre absent.

Le Conseil de Surveillance peut délibérer ou agir valablement seulement si la majorité de ses membres sont présents ou représentés.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés à une telle réunion.

Un ou plusieurs membres peuvent participer à une réunion par téléphone ou par des moyens de communication analogues permettant à toutes les personnes participantes de communiquer simultanément entre elles. Une telle participation sera considérée comme équivalente à une présence physique à la réunion.

Le Conseil de Surveillance pourra également prendre des résolutions écrites. Ces résolutions écrites, signées par tous les membres sont adéquates et valides comme si elles avaient été approuvées lors d'une réunion du Conseil de Surveillance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être contenue dans un seul document ou plusieurs documents séparés ayant le même contenu.

Art. 17. Procès-verbaux des réunions du Conseil de Surveillance.

Les procès-verbaux de toute réunion du Conseil de Surveillance seront signés par le président de la réunion et par tout membre du Conseil de Surveillance ou par le secrétaire. Les procurations y resteront attachées.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par un membre du Conseil de Surveillance ou par le secrétaire.

Chapitre IV.- Assemblée Générale des actionnaires

Art. 18. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Actionnaires.

L'assemblée des Actionnaires de la Société régulièrement constituée représente tous les Actionnaires de la Société. Sans préjudice quant aux dispositions de l'Article 10 et quant à tous les autres pouvoirs réservés au Gérant en vertu des présents Statuts et sans préjudice quant à son pouvoir général de par la Loi, elle a le pouvoir pour adopter et ratifier toutes les mesures affectant les intérêts de la Société vis-à-vis des tiers ou modifiant les Statuts avec le consentement du Gérant seul.

Art. 19. Assemblée Générale Annuelle.

L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se tiendra dans la Ville de Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit spécifié dans l'avis convoquant l'assemblée, chaque année le deuxième lundi du mois de septembre à 15.00 heures locale.

Si ce jour n'est pas un Jour Ouvrable, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier Jour Ouvrable suivant.

Art. 20. Autres assemblées générales.

Le Gérant ou le Conseil de Surveillance peuvent convoquer d'autres assemblées générales ou des assemblées de Classe, à tel lieu et heure qu'indiqués dans l'avis de convocation en question.

Une assemblée générale doit être convoquée si les Actionnaires représentant au moins un dixième du capital social de la Société l'exigent.

Art. 21. Avis.

Les Actionnaires se réuniront sur avis du Gérant ou du Conseil de Surveillance (que cette réunion soit convoquée à l'initiative du Gérant, du Conseil de Surveillance ou des Actionnaires), énonçant l'ordre du jour et envoyé au moins 8 jours avant l'assemblée par lettre recommandée à chaque Actionnaire, autre que le(s) détenteur(s) d'Actions Ordinaires de Classe B, à son adresse portée au Registre des Actionnaires.

L'ordre du jour d'une assemblée générale des Actionnaires exposera aussi, si nécessaire, toutes les modifications statutaires proposées, et le cas échéant, énoncera le texte des changements affectant l'objet ou la forme de la Société.

Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des Actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, alors l'assemblée peut être tenue sans avis préalable.

Art. 22. Présence - Représentation.

Tous les Actionnaires ont le droit d'assister et de prendre la parole à toutes les assemblées générales des Actionnaires.

Un Actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée des Actionnaires en désignant par écrit ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication et garantissant l'authenticité du document et l'identification de son auteur, comme son/sa représentant(e) une autre personne, qui ne doit pas nécessairement être un Actionnaire.

Un Actionnaire qui est une société ou une autre entité juridique peut signer un formulaire de représentation de la main d'un fondé de pouvoir dûment autorisé, ou peut autoriser par lettre, par télégramme ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication garantissant l'authenticité du document et l'identification de son auteur, telle personne qu'il estime apte à le représenter à toute assemblée générale des Actionnaires, sous réserve de pouvoir produire cette preuve de mandat lorsque le Gérant l'exigera.

Art. 23. Procédures.

L'assemblée générale des Actionnaires sera présidée par le Gérant ou par une personne désignée par le Gérant.

Le président de l'assemblée générale des Actionnaires désignera un secrétaire.

L'assemblée générale des Actionnaires désignera un scrutateur devant être choisi parmi les Actionnaires présents ou représentés.

Ensemble, ils constituent le bureau de l'assemblée générale des Actionnaires.

Art. 24. Ajournement.

Le Gérant peut à tout moment durant une assemblée générale des Actionnaires ajourner cette réunion de quatre semaines. Il doit l'ajourner si les Actionnaires représentants au moins un cinquième du capital social le requièrent ainsi.

Un tel ajournement annule automatiquement toute résolution préalablement approuvée.

L'assemblée générale des Actionnaires ajournée a le même ordre du jour que la première. Sauf disposition contraire statutaire, les procurations régulièrement déposées en vue de la réunion resteront valides pour l'assemblée ajournée.

Art. 25. Vote.

L'assemblée générale des Actionnaires peut uniquement délibérer et voter sur les points figurant à l'ordre du jour.

Chaque Action donne droit à une voix, sauf disposition contraire des Statuts.

Sauf disposition contraire de la Loi ou des présents Statuts, les résolutions seront passées à la majorité simple des Actions autorisées à voter présentes et votantes, sous réserve de l'Article 19.

Art. 26. Modification des présents Statuts.

Lors de toute assemblée générale des Actionnaires convoquée pour modifier les Statuts de la Société, y compris son objet social, ou pour prendre une décision sur des sujets pour lesquels la Loi exige que soient remplies les conditions nécessaires pour la modification des Statuts, le quorum requis sera d'au moins la moitié de toutes les Actions émises et en circulation ayant le droit de vote tel que défini à l'Article 24.

Si la condition de quorum n'est pas respectée, une seconde assemblée peut être convoquée en conformité avec la Loi. Chacun de ces avis devra reproduire l'ordre du jour et spécifier la date et le résultat de l'assemblée précédente. La seconde assemblée peut valablement délibérer, indépendamment de la quotité du capital social représenté.

Dans les deux assemblées, les résolutions doivent être adoptées par la majorité des deux tiers au moins des votes des Actionnaires présents ou représentés et ayant le droit de vote et sous réserve qu'aucune résolution n'est valablement adoptée sans l'approbation par le Gérant.

Sauf disposition contraire statutaire, toute procuration régulièrement déposée pour la première assemblée restera valide pour la seconde assemblée.

Art. 27. Procès-verbaux.

Les procès-verbaux de l'assemblée générale des Actionnaires seront signés par le bureau de l'assemblée générale des Actionnaires.

Les copies ou extraits de ces mêmes procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront assignés par le Gérant.

Chapitre V.- Exercice social, Réviseurs d'entreprises

Art. 28. Exercice social.

L'exercice social de la Société commencera le 1^{er} avril de chaque année et se terminera le 31 mars de l'année suivante.

Art. 29. Approbation des comptes annuels.

Les comptes annuels seront établis par le Gérant et soumis en vue de leur adoption à la prochaine assemblée générale des Actionnaires. L'assemblée générale des Actionnaires devra revoir et si elle les considère comme appropriés, approuver les comptes annuels et voter pour la décharge du Gérant et l'allocation des bénéfices de la Société en conformité avec ces Statuts.

Chapitre VI.- Dissolution, Liquidation

Art. 30. Dissolution, Liquidation.

La Société peut être dissoute par décision des Actionnaires votant aux mêmes conditions de quorum et de majorité que pour la modification de ces Statuts, sauf disposition contraire légale et sujet à l'accord du Gérant.

Si la Société était dissoute, la liquidation serait effectuée par le Gérant.

Après paiement ou suite à la création de provisions suffisantes pour toutes les dettes et charges de la Société et dépenses de liquidation, les produits de la liquidation seront distribués aux Actionnaires au pro rata.

En cas de dissolution, de faillite ou d'incapacité légale du Gérant ou lorsque pour une autre raison il est impossible pour le Gérant d'agir, alors la Société ne sera pas dissoute.

Dans cette hypothèse, le Conseil de Surveillance convoquera l'assemblée générale des Actionnaires afin de nommer un ou plusieurs nouveaux gérants ou pour changer la forme de la Société. Le Conseil de Surveillance désignera un ou plusieurs gérants qui resteront en fonctions jusqu'à ce que l'assemblée générale des Actionnaires aura valablement délibéré sur tous les points à son ordre du jour.

Les devoirs des gérants consisteront dans l'exécution d'actes urgents et d'actes ordinaires d'administration.

Les gérants sont seulement responsables pour l'exécution de leur mandat.

Chapitre VII.- Définitions

Art. 31. Définitions.

Dans les présents Statuts, les termes suivants auront la signification suivante exposée ci-dessous:

Action de Commandité : l'action de commandité détenue par le Gérant de la Société.

Actionnaires : chacun ou tous les détenteurs d'Actions Ordinaires de Classe A, d'Actions Ordinaires de Classe B et de l'Actionnaire de Commandité.

Actionnaire(s) Commanditaire(s) : le(s) Actionnaire(s) des Actions Ordinaires de Classe A et des Actions Ordinaires de Classe B.

Actions : ensemble et chacune des Actions Ordinaires de Classe A, les Actions de Classe B Sans Droit de Vote et de l'Action de Commandité.

Actions Ordinaires de Classe A : les actions ordinaires de classe A de la Société détenues par le (les) Actionnaire(s) Commanditaire(s), disposant des droits définis par l'Article 5.

Actions Ordinaires de Classe B : les actions ordinaires de classe B de la Société détenues par le (les) Actionnaire(s) Commanditaire(s), disposant des droits définis par l'Article 5.

Gérant : Eden 2 S.à.r.l., l'associé commandité de la Société détenant l'Action Commandité.

Jour Ouvrable : tout autre jour qu'un samedi, dimanche ou un jour durant lequel les banques commerciales situées à Luxembourg sont de manière générale fermées au commerce.

Loi : la loi luxembourgeoise du 10 août 1915, telle que modifiée, sur les sociétés commerciales.

Registre : le registre d'Actions de la Société.

Société : Eden 2 & Cie S.C.A., une société en commandite par actions luxembourgeoise.

Statuts : les présents Statuts.

Chapitre VIII.- Droit applicable

Art. 32. Droit applicable.

Toutes les matières qui ne sont pas réglées par les présents Statuts sont régies par les dispositions de la Loi."

Dépenses

Les coûts, frais, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte sont estimés à mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande des parties comparantes, le présent procès-verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande des mêmes parties comparantes, en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: C. Petit, H. Boughaba et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 24 juin 2009. Relation: LAC/2009/24560. Reçu soixante-quinze euros Eur 75,-

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2009087759/5770/2178.

(090104677) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2009.

Investissements Euro Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 85.820.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009087567/10.

(090104118) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Concepta Senium S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1624 Luxembourg, 7, rue Gibraltar.

R.C.S. Luxembourg B 60.926.

—
Auszug aus dem Sitzungsprotokoll der Ordentlichen Generalversammlung vom 8. Mai 2009

Punkt 4 der Tagesordnung

Die Versammlung beschließt einstimmig die Wiederwahl folgender Verwaltungsratsmitglieder:

- Herr Roland EBSEN, wohnhaft in L-6745 Grevenmacher, 12, Kuschegässel
- Herr Norbert EBSEN, wohnhaft in L-6720 Grevenmacher, 7, rue de l'Eglise
- Herr Rainer ERZ, wohnhaft in D-54487 Wintrich, 22, Rosenstrasse

Die Mandate werden auf 6 Jahre festgesetzt und enden mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2015.

Punkt 5 der Tagesordnung

Die Versammlung beschließt einstimmig die Wiederwahl des Delegierten Verwaltungsratsmitglied welcher die Gesellschaft mit seiner alleinigen Unterschrift rechtskräftig verpflichten kann:

- Herr Roland EBSEN, wohnhaft in L-6745 Grevenmacher, 12, Kuschegässel

Das Mandat wird auf 6 Jahre festgesetzt. Es endet mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2015.

Punkt 6 der Tagesordnung

Die Versammlung beschließt einstimmig die Wiederwahl des Aufsichtskommissars:

- Die Gesellschaft ACCOUNT DATA EUROPE S.A. mit Sitz in L-6793 Grevenmacher, 77, route de Trèves.

Das Mandat wird auf 6 Jahre festgesetzt. Es endet mit der ordentlichen Generalversammlung des Jahres 2015.

Für gleichlautenden Auszug

Unterschrift

Vorsitzender der Generalversammlung

Référence de publication: 2009087546/26.

(090104292) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Sinerfin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 138.551.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009087564/10.

(090104121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Shady International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 95.864.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009087563/10.

(090104127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Maiola International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 95.865.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009087562/10.

(090104128) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Aegis Luxembourg (Finance), Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 88.906.

—
Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 19 juin 2009

1. Le nombre de gérants a été augmenté de 3 (trois) à 5 (cinq).

2. Monsieur Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

3. Monsieur Massimo RASCHELLA, administrateur de sociétés, né à Differdange (Grand-Duché de Luxembourg), le 16 avril 1978, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant pour une durée indéterminée.

4. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes d'un gérant demeurant à Luxembourg et d'un autre gérant.

Veillez également noter que le siège social de l'associée unique est dorénavant le suivant:

- GB-Londres W1W 5QZ (Royaume-Uni), 180, Great Portland Street.

Luxembourg, le 29 juin 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour AEGIS LUXEMBOURG (FINANCE)

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2009087577/24.

(090103682) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Pact Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 104.088.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09/07/2009.

Signature.

Référence de publication: 2009087565/10.

(090104132) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Metalfar International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 61.294.

—
Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2009.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signatures

Référence de publication: 2009087561/12.

(090104201) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Tebia Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 117.357.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009087566/10.

(090104123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

II PM Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.

R.C.S. Luxembourg B 143.539.

—
EXTRAIT

Il résulte d'un acte dressé par le notaire Gérard LECUIT, de résidence à Luxembourg, en date du 17 juin 2009, enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 24 juin 2009, LAC/2009/24576,

que compte tenu de la constitution de la Société le 5 décembre 2008 et compte tenu du montant important des frais qu'engendre la clôture de l'année sociale alors que la société avait moins d'un mois d'existence au 31 décembre 2008, les actionnaires ont décidé de modifier les dispositions transitoires tel que mentionnées à l'acte constitutif du 5 décembre 2008.

En conséquence, les actionnaires ont décidé:

- de modifier la durée du premier exercice social afin de reporter la fin du premier exercice social initialement prévue au 31 décembre 2008 au 31 décembre 2009;

- de reporter la tenue de la première Assemblée générale ordinaire initialement prévue en 2009 au 3^{ème} jeudi du mois de juin 2010.

POUR EXTRAIT CONFORME, délivré à la demande de la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 juillet 2009.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2009087541/220/22.

(090104135) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Janus Technologies S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 139.938.

—
Le contrat de domiciliation conclu entre la société JANUS TECHNOLOGIES Sàrl, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139938, avec siège social 37, rue d'Anvers à L-1130 Luxembourg et Maître Pierre METZLER a été résilié avec effet au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Pierre METZLER.

Référence de publication: 2009087593/12.

(090104122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Car Tec S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 131, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 83.620.

—
Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009087605/10.

(090104035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Janus Technologies S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.

R.C.S. Luxembourg B 139.938.

—
Le siège social de la Société est établi au 37, rue d'Anvers à L-1130 Luxembourg depuis le 1^{er} janvier 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Signature.

Référence de publication: 2009087592/11.

(090104125) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Zam Ventures Luxembourg II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 130.494.

Extrait des décisions prises par l'associée unique en date du 27 mai 2009

1. Monsieur Eric MAGRINI a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.
2. Monsieur Pietro LONGO a démissionné de son mandat de gérant de catégorie B.
3. Monsieur Hugo FROMENT, administrateur de sociétés, né à Laxou (France), le 22 février 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.
4. Monsieur Sébastien ANDRE, administrateur de sociétés, né à Metz (France), le 29 octobre 1974, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme gérant de catégorie B pour une durée indéterminée.

Luxembourg, le 7 juillet 2009.

Pour extrait sincère et conforme
Pour ZAM VENTURES LUXEMBOURG II S.à r.l.
Intertrust (Luxembourg) S.A.
Signatures

Référence de publication: 2009087575/21.

(090103687) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Geniale S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 99.096.

Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009087609/10.

(090104045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Automotive Components Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 118.130.

Les comptes annuels consolidés au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009087608/11.

(090104042) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Louvre Group Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 98.073.

Les comptes annuels au 31.12.2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009087610/10.

(090104048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Alcom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1274 Howald, 60, rue des Bruyères.

R.C.S. Luxembourg B 63.357.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 7 mai 2009

"Première résolution

L'assemblée générale décide d'accepter la démission en date du 17 octobre 2008 de Monsieur Raoul MEYERS, avec adresse professionnelle à L-1128 Luxembourg, 30, Val Saint André, en sa qualité d'administrateur de la société.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de nommer, en remplacement de l'administrateur démissionnaire, un nouvel administrateur qui accepte, à savoir:

Monsieur Patrick STRAUSS, demeurant à L-9837 Neidhausen, 20, an der Gaass, né à Wiltz, le 9 février 1977.

Il finira le mandat de l'administrateur qu'il remplace. Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée à tenir en 2010.

Troisième résolution

L'assemblée décide que la société sera dorénavant valablement engagée par la signature conjointe de deux administrateurs dont obligatoirement celle de Monsieur Patrick STRAUSS."

Howald, le 7 mai 2009.

POUR EXTRAIT CONFORME

Antonio José PEDROSA RAMOS / Patrick STRAUSS / Conseq̃ao CARBALLO

Président / Scrutateur / Secrétaire

Référence de publication: 2009087557/23.

(090103542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Dolphin Investments S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 90.841.

—
Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009087612/10.

(090104052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

D.D.P. Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1741 Luxembourg, 131, rue de Hollerich.

R.C.S. Luxembourg B 54.306.

—
Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009087606/10.

(090104041) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Artimmo S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 82, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 46.103.

—
Les comptes annuels au 31.12.2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009087615/10.

(090104058) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Vogel Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2168 Luxembourg, 127, rue de Mühlenbach.

R.C.S. Luxembourg B 142.124.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009087285/10.

(090104040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

CWS-boco BeLux N.V. Luxembourg Branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-5280 Sandweiler, 6, Zone Industrielle Rolach-Hall.

R.C.S. Luxembourg B 60.120.

Les comptes annuels de la société mère (CWS-boco BeLux N.V., Société Anonyme, Siège social: Berchemstadionstraat 78, B-2600 Berchem, Anvers, Belgique) arrêtés au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2009.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009087235/14.

(090103709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Ideia, Société Anonyme.

Siège social: L-4081 Esch-sur-Alzette, 24, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 89.154.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009087280/10.

(090104101) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Oronat S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5440 Remerschen, 109, Wäistrooss.

R.C.S. Luxembourg B 115.565.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009087281/10.

(090104095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

New Life S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4081 Esch-sur-Alzette, 13, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 17.790.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009087282/10.

(090104093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Taxis Ambulances Morgado Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4141 Esch-sur-Alzette, 139, rue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 62.802.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009087283/10.

(090104089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

QS Holdings S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 3.217.122,00.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.

R.C.S. Luxembourg B 103.193.

Il est à noter que les adresses de deux des gérants actuels de type A de la Société sont les suivantes:

- M. Charles Stuart Exon, résidant au 22 Pintail Street, CA 92646 Irvine, Etats-Unis d'Amérique; et

- M. Joe Scirocco, résidant au 7 Portica, CA 92657 Newport Coast, Etats-Unis d'Amérique.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009087320/14.

(090104411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 juillet 2009.

Newcontainer No. 5 (Luxembourg) Shipping S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: USD 18.750,00.**

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 122.548.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Newcontainer No. 5 (Luxembourg) Shipping S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009086307/13.

(090102821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

Société Financière Saka Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 11.670.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009086308/10.

(090102473) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

Opportunity One, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 138.853.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2009086306/10.

(090102475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

G.M.P. Group, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 38.380.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009086305/10.

(090102476) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

Newcontainer No. 3 (Luxembourg) Shipping S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 18.750,00.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 122.554.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Newcontainer No. 3 (Luxembourg) Shipping S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2009086309/13.

(090102824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

G.O.IB-SIV Luxembourg Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 98.639.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2009086311/11.

(090102827) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.

Threadneedle International Property Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 125.741.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juillet 2009.

Pour Threadneedle International Property Fund

Société d'Investissement à Capital Variable, Fonds d'Investissement Spécialisé

RBC Dexia Investor Services Bank S.A.

Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2009086342/16.

(090102524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 10 juillet 2009.
